



Le label
« Architecture contemporaine remarquable »
dans le Gard et l'Hérault

Édifices du XX^e siècle protégés
au titre des monuments historiques

Gard			
Bagnols-sur-Cèze	1959	villas de la cité du Bosquet, 5 et 21 avenue de la Mayre	Georges Candilis
Grand-Combe (La)	1932	puits Ricard	
Lédénon	1976	villa solaire Gosselin	Armand Pellier
Nîmes	1903	hôtel Milliarède	Louis Poinso
Nîmes	1927	cinéma-théâtre Colisée	Georges-Henri Pingusson, Paul Furiel
Nîmes	1933	lycée technologique régional Dhuoda	Jean Christol, Léonce Salles
Nîmes	1964	église Notre-Dame du Suffrage et Saint-Dominique	Joseph Massota
Nîmes	1970	villa Roche	Armand Pellier
Saint-Théodoric	1930	ancienne cave coopérative	Henri Floutier
Tavel	1937	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Vigan (Le)	1923	château de Mareilles	Louis Cartier

Hérault			
Béziers	1900	théâtre des Variétés	Paul Harant
Béziers	1903	hôtel Bülher	Léopold Cartier, Louis Cartier
Béziers	1950	centre d'apprentissage pour garçons, actuel lycée professionnel Jean Mermoz	Pierre Jeanneret, Dominique Escorza, Jean Prouvé
Clapiers	1969	cinéma expérimental Panorama	Philippe Jaulmes
Grande-Motte (La)	1968	le Point Zéro	Jean Balladur
Maraussan	1905	cave coopérative Les Vignerons libres	Pierre Paul, Carles
Montpellier	1909	église de l'enclos Saint-François	Julien Boudes
Montpellier	1909	cinéma Pathé	Hector Loubatié
Montpellier	1924	collège des Ecossais	Edmond Leenhardt
Montpellier	1930	cliniques Saint-Charles	Paul Pelletier, Arthur Teisseire
Montpellier	1932	église Sainte-Thérèse	Julien Boudes
Paulhan	1934	cave coopérative	Edmond Leenhardt
Saint-Maurice-Navacelles	1936	maison-atelier du sculpteur Paul Dardé	Paul Dardé
Sète	1903	phare du Mont Saint-Clair	Abel Hermann
Sète	1904	théâtre municipal Molière	Antoine Gour
Sète	1924	entrepôts Dubonnet	Léopold Cartier, Louis Cartier
Sète	1960	villa Soulages, 187 rue François-Desnoyer	Jean Rouzard, Pierre Soulages



Ouvrage sous la direction de

Michèle François

Auteurs

Josette Clier [JC]

chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC Occitanie

Michèle François [MF]

chargée d'études documentaires, CRMH, DRAC Occitanie

Anne-Marie Llanta [AML]

architecte DPLG

Sophie Loubens [SL]

architecte des bâtiments de France, chef de l'UDAP de l'Hérault,
DRAC Occitanie

Florence Marciano [FM]

docteur en histoire de l'art

Hélène Palouzié [HP]

conservatrice régionale des Monuments historiques adjointe, site de Montpellier
DRAC Occitanie

Jean-Louis Vayssettes [JLV]

ingénieur de recherche, SRA, DRAC Occitanie

avec la collaboration de

Olivier Liardet, chargé d'études documentaires, CRMH, DRAC Occitanie

Le label
« Architecture contemporaine remarquable »
dans le Gard et l'Hérault

Couverture :

Montpellier (Hérault), quartier Antigone, corniche de la place du Nombre d'Or,
architecte Ricardo Bofill.

Page précédente :

Montpellier (Hérault), restaurant universitaire Vert-Bois, pilier, architectes
Philippe Jaulmes et Jean-Pierre Deshons.

PATRIMOINE  **XX^e** SIÈCLE



Depuis vingt ans, le ministère de la Culture a engagé une politique de valorisation des créations architecturales récentes marquant ainsi la volonté d'élargissement de la notion de patrimoine. Le label « Architecture contemporaine remarquable » qui a remplacé en 2016 le label « Patrimoine du XX^e siècle » créé en 1999, permet d'éveiller l'intérêt du public pour les bâtiments construits dans les cent dernières années.

Montpellier (Hérault), école supérieure d'architecture, amphithéâtre en surplomb sur le hall d'entrée.

La connaissance des bâtiments est à la base de leur reconnaissance. La direction régionale des affaires culturelles Occitanie (DRAC) mène depuis plusieurs années des études de repérage des constructions du XX^e siècle, globales, sur les territoires départementaux ou thématiques, qui ont permis d'attribuer le label « Architecture contemporaine remarquable » à 140 édifices ou ensembles urbains sur l'ensemble de la région.

Une fois labellisés, la DRAC s'attache à la conservation de ces édifices en assurant le suivi de leur évolution grâce à un contrôle scientifique et technique exprimé par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine du 7 juillet 2016.

Enfin l'action de la DRAC valorise les bâtiments les plus représentatifs par une politique éditoriale de diffusion auprès du public par le biais des publications, notamment par la collection DUO : en témoignent les ouvrages sur La Grande-Motte, Perpignan, la faculté des lettres et sciences humaines de Montpellier, les architectes Armand Pellier et Claude Charles Mazet ou l'artiste Paule Pascal.

Le label « Architecture contemporaine remarquable » concerne tous les types d'architectures appréciées pour leur valeur architecturale, historique ou artistique, aussi bien restaurants universitaires, écoles, réservoirs d'eau, piscines, que mairies ou bâtiments administratifs et commerciaux. Ce sont ces œuvres, dues au talent d'architectes nationaux et locaux, que ce Duo consacré aux départements du Gard et de l'Hérault magnifie. Ces départements ont connu au XX^e siècle, en particulier dans la seconde moitié du siècle, un développement démographique et économique qui a généré de très nombreuses créations architecturales et urbaines.

Du montpelliérain Marcel Bernard actif dans les années 1930 au catalan Ricardo Bofill dans les années 1980, certains ont connu une forte médiatisation comme Jean Balladur, Jean Le Couteur ou Georges Candilis, ou même encore François Lopez pour son travail au Cap d'Agde. D'autres ont eu une carrière locale plus discrète mais extrêmement intense comme Joseph Massota dans le Gard, Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons, ou Guy Grégori dans l'Hérault.

Michel Roussel
Directeur régional des affaires culturelles

Introduction

L'architecture du XX^e siècle
reconnue par un label évolutif



Castillon-du-Gard (Gard), la Compañie rhodanienne, hommage à Oscar Niemeyer, architecte Joseph Massota.

La valorisation de l'architecture du XX^e siècle est un axe majeur de la politique du ministère de la Culture depuis plus de vingt ans. La création du label « Patrimoine du XX^e siècle » en 1999 a permis la reconnaissance d'édifices peu connus ou peu appréciés jusque-là. Il a été remplacé en 2016 par le label « Architecture contemporaine remarquable » dont les modalités ont été mises en place par le décret n° 2017-433 du 28 mars 2017.

Ce nouveau label concerne les édifices de moins de cent ans ; il est dit glissant car, chaque année, les édifices labellisés qui franchissent le cap du siècle sortent de la liste. Il est considéré que la connaissance et la reconnaissance apportées par le label ont rempli leur office de sensibilisation et ainsi de préservation. Ce label est aussi mouvant : lorsqu'un bâtiment labellisé se trouve par la suite protégé au titre des monuments historiques, il est exclu de la liste des labels.

Cette fourchette chronologique de cent ans a été débattue : généralement les constructions les plus contemporaines, en parfait état de fonctionnement, ne sont pas menacées, et elles bénéficient d'une notoriété de fait. Le temps des prix d'architecture n'est pas celui du patrimoine. On considère en règle générale qu'un recul de trente ans permet de prendre la pleine mesure de la nécessité de labelliser.

Cependant les bâtiments du XX^e siècle vieillissent parfois mal et disparaissent vite, du fait de leur obsolescence rapide, qu'elle soit technique ou d'usage. Pour justifier leur patrimonialisation, il convient de montrer que les architectes ont apporté des réponses à des problèmes de société à un moment donné, caractériser l'intérêt du programme du bâtiment, mettre en évidence les qualités du projet. Six critères de sélection pour l'attribution du label « Architecture contemporaine remarquable » ont ainsi été définis :

- la singularité de l'œuvre ;
- son caractère innovant ou expérimental ;
- sa notoriété à travers les publications ;



- son exemplarité dans la participation à une politique publique ;
- la valeur de manifeste en raison de son appartenance à un mouvement architectural ;
- son appartenance à un ensemble ou une œuvre dont l'auteur fait l'objet d'une reconnaissance, locale ou nationale.

Pour répondre à la volonté nationale portée par le ministère de la Culture en faveur de l'identification, de la valorisation et de la protection du patrimoine du XX^e siècle, la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) a constitué en 2009 un groupe de travail pour le label « Patrimoine du XX^e siècle », composé de spécialistes de la période, architectes, historiens de l'architecture, membres de l'administration.

Ce groupe de travail s'attache à la reconnaissance des édifices de la seconde moitié du XX^e siècle, en particulier aux années 1945-1985. Le recul nécessaire manque pour juger de l'intérêt à long terme des constructions les plus récentes et les précédentes décennies vont sortir prochainement de la liste des labels. Après de multiples sélections par le groupe de travail, des édifices sont proposés à l'examen de la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) qui retient ou rejette les propositions.

S'appuyant sur cet avis d'experts, le préfet de région est l'autorité compétente qui valide la liste des édifices labellisés. Si ceux-ci sont bien représentatifs de la production architecturale, il ne faut pas oublier que les sélections, les rejets et enfin les refus de certains propriétaires, peu désireux que le ministère de la Culture distingue des bâtiments qu'ils souhaitent restructurer voire démolir, ont écarté des bâtiments importants par leur histoire, leur intérêt et la qualité de leur architecte. À cet égard, on peut constater que le désamour dont souffrent les constructions des années 1960, par exemple, est sensible dans le Gard et l'Hérault comme partout en France.

La politique de labellisation dans le Gard et l'Hérault



La Grande-Motte (Hérault), passerelle de la Saint-Jean, architecte Jean Balladur.

Le Grau-du-Roi (Gard), institut de la vigne et du vin, ENTAV, architecte Joseph Massota, escalier sculpté par Paule Pascal.

1. Le campus de la Faculté des lettres et sciences humaines de Montpellier : une création architecturale et artistique des années 1960, collection Duo, Montpellier, DRAC Languedoc-Roussillon, 2012.

En Languedoc-Roussillon, après un premier label attribué dès 2008 à l'immeuble de logements de Jean Nouvel, le Nemausus, à Nîmes, la reconnaissance de spécificités régionales est apparue comme une évidence, en particulier pour les stations balnéaires de la Mission Racine et les caves coopératives viticoles. En 2010, le label est attribué à l'ensemble de la station de La Grande-Motte, créée par Jean Balladur et au port Saint-Martin du Cap d'Agde, dû à Jean Le Couteur. En 2013, certaines caves coopératives du Gard, édifices symboliques des villages languedociens sont distinguées, ce qui n'a pu être le cas pour les caves de l'Hérault sélectionnées, dont les propriétaires n'ont pas souhaité adhérer à cette démarche patrimoniale.

En 2011, le label est décerné à l'université des lettres et sciences humaines Paul-Valéry de Montpellier¹, ainsi qu'à un nombre conséquent de réalisations de l'architecte nîmois Armand Pellier. Parmi la centaine de bâtiments construits par celui-ci, onze édifices ont été choisis. Ce sont en majorité des demeures privées, dont les propriétaires sont fidèles à la mémoire de cette personnalité charismatique, qui a laissé une empreinte forte sur leur mode d'habiter dans ses villas. À partir de 2014, la DRAC s'engage dans un repérage plus global à l'échelle départementale, afin d'avoir une vision exhaustive de la production architecturale et en particulier des œuvres passées inaperçues ou tombées dans l'oubli, mais susceptibles d'être reconnues par la personnalité de leur auteur ou de leur commanditaire.

Elle mène entre 2015 et 2018 une étude de repérage de l'architecture allant de 1950 à 1985 dans le Gard et dans l'Hérault. Durant cette période d'expansion, où la construction a été prolifique, le nombre d'opérations immobilières est considérable. La reconnaissance par la presse nationale ou régionale est définie comme critère de sélection, permettant de réduire le corpus étudié à 275 édifices dans le Gard et 437 dans l'Hérault, excluant de fait les constructions non publiées.





Villeneuve-lès-Avignon, résidence Les terrasses sous les pins, architecte Jean-Louis Pagès.

Ces études, soutenues par les crédits de la direction générale des patrimoines (service de l'architecture, bureau de la promotion de l'architecture et des réseaux) aboutissent à la labellisation « Architecture contemporaine remarquable » d'une quarantaine d'édifices ou ensembles urbains (17 dans le Gard et 20 dans l'Hérault).

Dans le Gard, la recherche est menée à partir du travail précédemment réalisé par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Gard, en particulier par Anne-Marie Llanta, sur l'architecte Joseph Massota (1925-1989), figure majeure de la construction des années 1960-1980 dans ce département. Le dépouillement systématique des publications par Florence Marciano, chargée d'études, fait apparaître un corpus de plus de 250 édifices ou ensembles urbains. À la suite de plusieurs sélections par le groupe de travail, une vingtaine d'édifices considérés comme les plus remarquables sont retenus et présentés devant la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS). Lors de la séance du 18 décembre 2015, la CRPS² donne un avis favorable pour 17 d'entre eux, avis validé par la décision préfectorale du 29 décembre 2015. Sont ainsi labellisées huit œuvres de Joseph Massota, dont beaucoup sont des édifices publics comme le lycée agricole de Rodilhan, la mairie Prim' d'Alès, le domaine de l'Espiguette au Grau-du-Roi, quatre

2. À la demande de la Ville de Nîmes et du Crédit agricole, plusieurs dossiers ont été retirés au dernier moment de l'ordre du jour : crèche Émilie-Cotton, tour BRL et centre informatique du Crédit agricole de Saint-Césaire à Nîmes.



châteaux d'eau construits par Guillaume Gillet, architecte de renommée nationale, des établissements scolaires (école maternelle de Saint-Dionisy, groupe scolaire Puech Cabrier de Beaucaire, cité scolaire André-Chamson au Vigan), ainsi que des édifices de la station de Port Camargue au Grau-du-Roi. Dans l'Hérault, le dépouillement mené par Élise Koering de quelques 437 références bibliographiques, puis l'étude et l'analyse des œuvres par Florence Marciano (consultation des archives de l'institut français d'architecture, des archives départementales, communales ou des services urbanisme conservant les permis de construire) ont permis, après trois réunions du groupe de travail, une sélection affinée de 67, 56 puis 25 édifices. Deux séances de présentation devant la CRPA ont été nécessaires pour examiner les dossiers et aboutir à 21 labellisations³.



Le Grau-du-Roi (Gard), résidence Les Jardins du port, architecte Jean Balladur.

Le Grau-du-Roi (Gard), résidence Le Grand Pavois, architecte Denis Barthélemy.

3. La CRPA a remplacé la CRPS suite à la loi LCAP du 7 juillet 2016. Dans sa séance du 13 novembre 2018 ayant émis un vœu de protection au titre des monuments historiques pour la villa de Pierre Soulagès à Sète, celle-ci a été inscrite par arrêté du 28 octobre 2019 et n'est plus comptabilisée parmi les édifices labellisés.

Les caractères marquants du XX^e siècle en Languedoc méditerranéen



Saint-Dionisy (Gard). Couverture de la revue *Rapports France-États-Unis* de janvier 1951.

4. Le travail de Roger Hyvert, premier délégué au recensement, est conservé par le casier archéologique à la médiathèque de l'architecture et du patrimoine (Charenton-le-Pont), série 96/25. Voir Michèle François, « Roger Hyvert infatigable recenseur des monuments historiques de 1945 à 1965 », dans *Monuments en mémoire. Regards sur le patrimoine bâti protégé au titre des Monuments historiques en Languedoc-Roussillon*, collection Duo, Montpellier, DRAC Languedoc-Roussillon, 2014, p. 22-23 ; idem, « Roger Hyvert (1901-1988), recenseur des monuments historiques de 1945 à 1965 », *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, t. CXIV, 2014, p. 137-146.

5. Claude Charles Mazet (1908-2000). *L'innovation au service de l'architecture d'après-guerre*, DRAC Occitanie, collection Duo, 2019.

Dans le Languedoc méditerranéen, les départements du Gard et de l'Hérault, les plus importants par leur population et leur développement économique, voient leur territoire se transformer de façon spectaculaire dans la seconde moitié du XX^e siècle.

Cette évolution commence dans l'après-guerre avec la période de la seconde Reconstruction, qui marque particulièrement les villes d'Alès et de Pont-Saint-Espirit dans le Gard. En 1945, l'urgence principale est le relogement des habitants grâce aux dommages de guerre. Une importante rénovation urbaine touche alors tout le Languedoc comme les régions du Nord de la France (de la Normandie à l'Alsace), mais à une bien moindre échelle. La démolition des quartiers insalubres est une priorité à Béziers, Bagnols-sur-Cèze, Alès... Cette dernière est ainsi transformée par la démolition totale du centre ancien, riche en demeures du XVII^e et du XVIII^e siècle qu'un plan de sauvegarde, semblable à celui d'Uzès, n'a pas réussi à sauver, en raison des objectifs économiques et industriels de la ville. Les priorités de la Reconstruction l'ont emporté sur la préservation du patrimoine, malgré le travail du service du recensement des monuments historiques⁴.

Des personnalités nationalement connues sont également intervenues dans la région. Dans le Gard, Pierre Vago, architecte en chef de la Reconstruction d'Arles et Tarascon, est chargé de la ville de Beaucaire. Dans l'Hérault, Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut reconstruisent le quai de la Consigne à Sète en 1950.

Installé à Béziers, l'architecte Claude Charles Mazet est très représentatif des recherches architecturales de l'après seconde guerre mondiale, orientées vers la standardisation, la préfabrication, la recherche de confort et de bien-être par des solutions efficaces et économiques. Le nombre de ses réalisations est impressionnant dans le domaine des bâtiments scolaires comme du logement et a donné lieu à une publication spécifique par la DRAC⁵.



Entre 1950 et 1960, on assiste à une explosion des demandes de permis de construire, des créations de lotissements à caractère collectif (petits immeubles HLM, Logeco, Baticoop). En 1960, Jacques Arnihaç et Jean-Pierre Agniel en construisent en grand nombre à Alès et Nîmes.

L'arrivée massive des rapatriés d'Algérie accroît le besoin en logements et nécessite la mise en place de grands ensembles : la ZUP de Nîmes sur les dessins des frères Arsène-Henry, avec les quartiers de Pissevin et Valdegour, toujours à Nîmes, le Clos d'Orville par Candilis en 1959, le chemin bas d'Avignon et le Mas de Mingue, à Montpellier, la ZUP de la Paillade, à Béziers celle de la Devèze.

Le développement industriel imposé par l'État marque le département du Gard avec l'implantation d'un site technique d'importance nationale : le centre d'énergie atomique (CEA) à Marcoule, qui s'accompagne de la création à Bagnols-sur-Cèze d'une ville nouvelle aux programmes locatifs très soignés par l'équipe Candilis, Josic et Woods.



Nîmes (Gard), le Clos d'Orville, Bagnols-sur-Cèze, les Escanaux, l'équipe de l'entreprise La construction moderne française (*La vie de la construction moderne française*, n° 7, 1965).



Le Grau-du-Roi (Gard), cave expérimentale de l'Espiguet, SICAREX, architecte Joseph Massota.

Dès 1950, le ministre de la Reconstruction, Eugène Claudius Petit, lance l'idée de l'aménagement du territoire en vue d'améliorer l'efficacité économique et la qualité de la vie, par une répartition géographique des hommes et des activités permettant d'améliorer le bien-être général. L'État impose de grands chantiers d'aménagements régionaux. L'âge d'or de l'aménagement du territoire entre 1960 et 1974 est représenté dans le Languedoc méditerranéen par la présence de la Compagnie nationale d'aménagement du Bas Rhône-Languedoc (CNABRL ou BRL), société d'économie mixte, dont l'État possède plus de 51 % des parts. Le Languedoc est alors un immense vignoble, atteint par la surproduction et la baisse des prix. L'idée de Philippe Lamour, président de BRL, de remplacer les vignes par la culture des fruits et des légumes, nécessite une irrigation performante, en captant l'eau du Rhône à la station de pompage de Pichegu (architecte Jean-Pierre Agniel) pour l'acheminer jusqu'à Montpellier puis dans l'Aude. Parallèlement à cet énorme chantier, on organise la formation agricole des habitants (centres de formation professionnels agricoles de Bagnols-sur-Cèze et de Rodilhan), dont les rapatriés viennent grossir les rangs.



Visite du président Charles de Gaulle des premiers chantiers de la Mission Racine en octobre 1967, avec Pierre Racine à sa gauche.

En 1964, le schéma national d'aménagement du territoire est arrêté : à Toulouse l'aéronautique, à Marseille (Fos-sur-Mer) la sidérurgie ; Montpellier et Nîmes qui ne font pas partie des huit métropoles d'équilibre choisies par le gouvernement, vont cependant réussir à se développer, en partie grâce à l'aménagement touristique du littoral.

À défaut d'une vocation industrielle, le développement du tourisme donne au Languedoc méditerranéen la possibilité d'une croissance économique sans précédent. Jusque-là, sur le littoral du golfe du Lion, l'habitat balnéaire s'était installé de façon linéaire et désordonnée à partir du front de mer. Autour de quelques stations anciennes, se développait sur les plages un habitat précaire de cabanes et de campings sauvages. Souhaitant capter les flux de touristes d'Europe du Nord circulant vers l'Espagne ou la Côte d'Azur, les aménageurs projettent de diversifier l'économie régionale trop spécialisée autour de la viticulture.

Entre 1963 et 1982, pour aménager le littoral de la Camargue jusqu'aux Pyrénées, la Mission Racine (mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon) représente, avec son équipe et son action au plus près du terrain, une pensée nouvelle dans l'histoire de l'urbanisme du XX^e siècle. La mission, avec l'agence d'urbanisme pour l'aménagement touristique du Languedoc-Roussillon (ATLR), est responsable de l'organisation et de la gestion du programme dans sa globalité, de la cohérence de l'ensemble grâce à une maîtrise complète, politique et administrative des projets.



Aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon. Dépliant éventail 1963. Archives départementales de l'Hérault (1103W532).

Les caractéristiques principales de ce développement touristique sont l'importance accordée au nautisme, à la navigation de plaisance dans les douze ports qui constituent le cœur des stations balnéaires du Languedoc et du Roussillon, à proximité directe de la mer sur 180 km de plages, sans boulevards de bord de mer, ainsi que le reboisement des massifs forestiers (2000 ha de forêts) et le souci de développer un tourisme populaire social (25% de terrains sont réservés pour le camping-caravaning et les villages de vacances).

Pour attirer les vacanciers, le maître mot de ces créations ex-nihilo est la diversité : une architecture de loisirs tranchant avec le cadre quotidien et urbain. Cette entreprise s'appuie sur les conseils d'ingénieurs et d'architectes dont les plus connus sont Georges Candilis, Jean Le Couteur et Jean Balladur. La variété des propositions urbaines et architecturales, due au choix d'architectes de différentes sensibilités, est destinée à favoriser le dépaysement des vacanciers. La conception globale de l'urbanisme de chaque unité touristique est celle de son architecte en chef, avec un cahier des charges très précis pour les architectes d'opération. La revue *Paris Match* n°799 du 1^{er} août 1964 titrait alors : « Voici la Floride de demain : le Languedoc ».

Trois stations nouvelles sont créées dans l'Hérault et le Gard : La Grande-Motte où Jean Balladur étonne et séduit avec des formes pyramidales inspirées du Mexique, fondues dans la végétation, le Cap d'Agde où Jean Le Couteur privilégie l'intégration au site et le respect de l'échelle humaine avec une architecture modeste inspirée des villages languedociens, et enfin une station dédiée au nautisme et aux marinas, Port Camargue.



À partir des années 1980, les villes de Montpellier et Nîmes attirent l'attention par leur volonté de faire appel à des architectes de renom. Après la création dans les années 1970 des universités à Montpellier, par l'équipe René Egger, Philippe Jaulmes et Jean-Claude Deshons, et celle du centre administratif et commercial du Polygone, le maire, Georges Frêche, fait appel à Ricardo Bofill pour la création d'un nouveau quartier Antigone, afin d'étendre la ville vers l'est. L'architecte catalan est chargé ensuite d'édifier la piscine olympique ouverte en 1996 et de réaliser le point final de la perspective d'Antigone avec l'hôtel de région. Des équipements culturels complètent l'essor de la ville : Claude Vasconi crée le Corum, palais des congrès et opéra, ouvert en 1990, Paul Chemetov et Borja Huidobro la médiathèque centrale Émile-Zola.

À Nîmes, la municipalité fait preuve d'une forte volonté d'édifier des constructions ambitieuses et fait appel à des architectes de notoriété nationale ou internationale. La Ville crée des équipements sportifs (stade des Costières par Vittorio Gregotti et Marc Chausse en 1989), des équipements techniques (couverture mobile des arènes par Finn Giepel et Nicolas Michelin en 1988), des édifices culturels (médiathèque/Carré d'Art par Norman Foster 1984-1993), des immeubles de logements ou de bureaux (Nemausus par Jean Nouvel et Jean-Marc Ibos en 1986, Colisée par Kisho Kurokawa et François Fontès en 1990, « Consultant plus » par Pierre Morel et Claude Parent en 1993), l'hôpital Caremeau par Aymeric Zublena en 1997.

Béziers (Hérault), stade de la Méditerranée, architecte Jean Balladur.

Les architectes

Sans être une recherche approfondie, l'étude en vue de la labellisation a permis de relever de nombreuses informations sur les architectes, aussi bien ceux qui sont intervenus pour les édifices labellisés que ceux ayant œuvré sur les édifices simplement repérés. Si plusieurs maîtres d'œuvre ont fait l'objet de monographies, d'autres attendent encore d'être étudiés.

En amont de la période privilégiée par l'étude (1945-1985), un architecte de la première moitié du siècle se dégage. Il s'agit de Marcel Bernard. Quatre de ses réalisations montpelliéraines ont été labellisées, quand d'autres architectes de cette période ont vu leurs édifices protégés au titre des monuments historiques (cf liste dans un rabat de l'ouvrage).

En ce qui concerne la seconde moitié du siècle, les maîtres d'œuvre sont majoritairement formés dans les écoles des beaux-arts, régionales ou nationale ; à notre connaissance seul François Lopez est issu de l'école spéciale d'architecture de Paris. Certains sont agréés après un apprentissage d'auto-didacte comme c'est le cas de Mazet, Grégori ou Chave.

Plusieurs architectes ayant travaillé en Algérie, en Tunisie ou en Afrique, comme Badani, Roux-Dorlut, Candilis, Gomis, Massota, Cantie, en rapportent une inspiration méditerranéenne, faisant la part belle aux patios, claustra, systèmes de ventilation, dispositifs de confort climatique, voûtains.... À Nîmes, en 1962, certains projets sont même réservés aux architectes d'Algérie.

La majorité des architectes de l'après-guerre travaillant dans le Gard et l'Hérault en sont originaires et sont installés localement. La plupart n'ont guère quitté la région par la suite, l'essor économique des Trente glorieuses étant amplement suffisant pour une activité soutenue.

La plupart des architectes intervenant dans la commande publique s'est emparée de la politique nationale du 1% artistique, certains en l'appliquant au-delà des seules constructions scolaires ou universitaires, par l'intégration d'œuvres d'art, sculpture, mosaïque... dans un grand nombre d'édifices publics ou privés.



À partir de 1950, beaucoup d'architectes de renom, dont les édifices ont fait l'objet d'une labellisation, interviennent dans la région : Guillaume Gillet (1912-1987), Pierre Vago (1910-2002), Georges Candilis (1913-1995), Ernest-Ferdinand Chabanne (1917-2002), Daniel Badani (1914-2006) et Pierre Roux-Dorlut (1919-1995), André Wogenscky (1916-2004), René Egger (1915-2016), Jean Le Couteur (1916-2010), Jean Balladur (1924-2002), André Gomis (1926-1971), Bernard Schoeller (1929-2020).

D'autres architectes nationalement connus ont laissé leur marque dans l'Hérault et le Gard, et leurs édifices ont fait l'objet de publications mais pour des raisons diverses (état de conservation, altération) n'ont pas été retenus pour le label.

On peut évoquer Eugène Beaudoin (1898-1983) pour l'internat du lycée de garçons de Montpellier en 1952 et une école à Saint-Clément-de-Rivière. Erwin Schulz (1928-2012), membre de l'école brutaliste toulousaine, construit à Sète sur la corniche une villa pointant une avancée triangulaire sur la plage en 1963. L'agence de Michel Andrault et Pierre Parat réalise en 1970 pour l'agence commerciale d'IBM à Montpellier, 95 rue de la Galéra, un bâtiment entièrement revêtu de verre. Xavier Arsène-Henri (1919-2009) et Michel Picard dessinent en 1971 le siège de SANOFI à Montpellier, qui contient un remarquable décor de céramique de Maurice Calka. Claude Parent (1923-2016) conçoit dans son style brutaliste le pavillon d'accueil de la grotte de Clamouse à Saint-Jean-de-Fos en 1975. Jean-Louis Rey-Chanéac (1931-1993), créateur des formes organiques des maisons bulles, édifie une villa à Montferrier en 1973. Henri Mouette (1927-1995), auteur du village de vacances de

Montpellier (Hérault), maison de l'agriculture, place Jean-Antoine-Chaptal, architectes Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut.

Montpellier (Hérault), centre de recherches Clin-Midy, SANOFI, 371 rue du Professeur-Blayac, architectes Michel Picard et Xavier Arsène-Henri, décor de céramique par Maurice Calka.

Montpellier (Hérault), ancienne agence commerciale d'IBM, 95 rue de la Galéra, architectes Michel Andrault et Pierre Parat.



Lattes (Hérault), caisse régionale du Crédit agricole, avenue de Montpelliéret à Maurin, architectes Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut.

Béziers (Hérault), lycée Jean Moulin, architectes Daniel Badani et Pierre Roux-Dorlut, façades de Jean Prouvé.



Beg-Meil à Fouesnant dans le Finistère, réalise à Valleruaque dans les Cévennes une maison bioclimatique en 1978.

Dans le corpus des édifices repérés mais non labellisés, il faut faire une place spéciale à l'agence Badani-Roux-Dorlut, qui intervient pour des projets importants. Ces « orfèvres de la grande échelle »⁶, qui ont ouvert leur agence à Montpellier en 1946, ont réalisé le centre industriel de Marcoule en 1955. À l'époque où la construction est majoritairement en béton, ils font à Béziers un travail très particulier sur la pierre de taille qu'ils emploient avec virtuosité pour les ensembles HLM de l'Iranget et de la Grangette en 1959-1965, puis pour la cité scolaire de la Dullague (actuel lycée Jean Moulin) en 1962-1965. Pour cette dernière, ils collaborent avec Jean Prouvé, comme au lycée de Bagnols-sur-Cèze en 1972. On leur doit également la Maison de l'agriculture à Montpellier en 1969-1973 (actuellement Groupama) et la caisse régionale du Crédit agricole du Midi à Lattes en 1974. Chacun de leur projet témoigne d'une ampleur remarquable, associée à un souci constant apporté à l'insertion dans le site choisi et à la mise en œuvre des matériaux.

L'étude fait également émerger des créateurs locaux de différentes générations. Parmi les personnalités locales très diverses, nous pouvons citer Henri Floutier (1876-1973), Claude Charles Mazet (1908-2000), Armand Pellier (1910-1989), Joseph Massota (1925-1989), Georges Chouleur (1909-1983), Philippe Jaulmes (1927-2017), Jean-Claude Deshons (1930-2010), Guy Guillaume (1924-1980), Édouard Gallix (1923-2004), Guy Grégori (1944-2019), Jean-Louis Pagès (né en 1933), Francisco Lopez Almansa (né en 1934), Robert Crouzet (1933-2018), Pierre Tourre (né en 1943), Jean-Louis Michel (né en 1943), Marcel Pigeire (né en 1930), dont des édifices ont fait l'objet d'une labellisation.

6. Hubert Lempereur, « Badani & Roux-Dorlut. Des orfèvres de la grande échelle », *Le Moniteur*, n°224, 15 mai 2013 (en ligne).



D'autres architectes ont apporté une contribution importante à l'architecture du XX^e dans les deux départements, sans pour autant faire l'objet d'une labellisation. Certains installés dans le Gard, y interviennent massivement, comme Jean-Pierre Agniel (1928-2015), Jacques Arnihaç (1903-2001), Robert Prohain (1939-2015), Christian Lardeau (1939-2018), Jean-Jacques Villaret (1924-2020), Michel Doustaly (né en 1939), qui réalisent de nombreux programmes publics et privés. Dans l'Hérault, Dominique Escorsa (1906-1989), collaborateur de Pierre Jeanneret pour le lycée Mermoz de Béziers, construit dans le même quartier un lotissement de villas et d'immeubles collectifs. Paul d'Outreligne (né en 1934) est l'auteur de la capitainerie de Carnon en 1975 et du VVF Les Cyclades à La Grande-Motte en 1978. Roger Marcorelles (né en 1942) édifie l'auto-banque du Crédit agricole de Béziers en 1974, concept d'agence bancaire en *drive*, sur le modèle américain, l'agence du Crédit agricole de Clermont-l'Hérault en 1979, ainsi qu'à Montpellier l'immeuble de bureaux de la Caisse de Retraite Interentreprises 348 rue de Puech-Villa en 1982 et le centre ORSTOM en 1987. Max Bouscaren (1933-2015) construit l'église Notre-Dame-de-la Route à Palavas-les-Flots en 1961 avec une série de vitraux remarquables de l'atelier Balayn et Yves Van der Heyden (1937-2004) le centre œcuménique de Castelnaud-le-Lez en 1985. Apparaissent aussi Henri Cauquil-Gleizes (1930-2007), Henri-Désiré Cantié (1912-1982), Henri Colboc (1917-1983), Jean Rouzaud (1923-2014), Henry Puech (1926-2015), Guy Güntz (né en 1921), Francis Capsié (né en 1937), Philippe Plénat (né en 1931), Marc Dimbert (né en 1941) et bien d'autres.

[MF]



Palavas-les-Flots (Hérault), église Notre-Dame-de-la-Route, architecte Max Bouscaren.

Béziers (Hérault), auto-banque du Crédit agricole, architecte Roger Marcorelles.

Les enjeux du label « Architecture contemporaine remarquable »

Si l'architecture du XX^e siècle semble aujourd'hui reconnue grâce à de nombreuses publications et à l'attribution du label à certains édifices, son évolution, face aux exigences d'habitabilité actuelles et à notre responsabilité environnementale dans un cadre urbain sans cesse renouvelé, reste un véritable enjeu culturel.

L'objet du label n'est pas la patrimonialisation, que donne le recul du temps¹, mais la valorisation de l'architecture contemporaine. Cependant la loi LCAP du 7 juillet 2016 (article 78) permet de renforcer la surveillance du ministère de la Culture au travers de la labellisation, qui n'est pas une protection juridique au titre des monuments historiques, mais impose au maître d'ouvrage de signaler les projets de modifications². La DRAC peut ainsi entamer un dialogue, et accompagner les transformations en émettant des recommandations, pour que les évolutions souhaitées ne dénaturent pas la réalisation initiale³.

Ce label permet aussi l'identification de ces ensembles bâtis dans les documents d'urbanisme communaux ou intercommunaux en application de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme.

1. Le label disparaît de plein droit si l'immeuble est classé ou inscrit au titre des monuments historiques, ou cent ans après sa construction.

2. Cerfa n°15863*01. Si l'édifice labellisé est protégé au titre des abords et des sites patrimoniaux remarquables ou identifié au titre de l'article L.151-19 du code de l'urbanisme, la procédure habituelle est l'autorisation préalable avec accord de l'ABF, selon une responsabilité partagée, collectivités et services de l'État.

3. Si le projet envisagé est trop destructeur, il y a alors la possibilité de supprimer le label.

Certaines opérations architecturales et urbaines sont en effet de grande qualité, d'une conception et d'un dessin souvent très soignés jusque dans les moindres détails, malgré les procédés industriels mis en œuvre ; c'est également le lieu d'expérimentation et d'innovation techniques proposant des ouvrages uniques. À titre d'exemple, le quartier d'Antigone réalisé par l'architecte Ricardo Bofill au début des années 1980, fort discuté par le milieu architectural, est devenu l'image, le symbole de la ville contemporaine de Montpellier à l'instar de la place royale du Peyrou. Cet urbanisme emblématique fait la fierté de ses habitants et de nombreux ouvrages touristiques en encourageant la visite.



Cette reconnaissance par le public d'une architecture du XX^e siècle, *a fortiori* d'un ensemble urbain, sa valorisation culturelle et touristique, reste néanmoins assez rare ; bien souvent encore, les opérations urbaines, les immeubles ou les ouvrages d'art du XX^e siècle sont ignorés, décriés voire menacés. La connaissance et l'appréciation restent trop souvent réservées aux architectes, historiens et autres spécialistes.

[SL] et [HP]

Montpellier (Hérault), quartier Antigone, place du Millénaire.

Page suivante :
Sète (Hérault), créée, architecte Jean Le Couteur.



Les édifices labellisés

65 édifices ou ensembles urbains sont actuellement labellisés
« Architecture contemporaine remarquable » : 27 dans l'Hérault,
38 dans le Gard. Les notices suivantes illustrent les principales
typologies représentées.

Architecture domestique	26	Montpellier – Résidence Saint-Jaumes
	28	Nîmes – Villas d'Armand Pellier
	30	Sussargues – Villa Brun-Gérente
	32	Castelnau-le-Lez – Villa Urbani
	34	Sète – Villa Pécout
Architecture scolaire	36	Nîmes – Immeuble Nemausus
	38	Saint-Dionisy – École prototype à une classe
	40	Beaucaire – Groupe scolaire Puech Cabrier
	42	Le Vigan – Collège mixte, cité scolaire André-Chamson
	44	Bagnols-sur-Cèze – Centre de formation agricole
	46	Rodilhan – Lycée agricole Marie Durand
	48	Montpellier – Restaurants universitaires Triolet et Vert-Bois
	50	Nîmes – Restaurant universitaire Saint-Césaire
	52	Montpellier – École nationale supérieure d'architecture (ENSAM)
Architecture industrielle	54	Gard – Les caves coopératives
Urbanisme	56	Bagnols-sur-Cèze – Cité des Escanaux et cité du Bosquet
	58	La Grande-Motte – Station balnéaire
	60	Agde – Cap d'Agde, port Saint-Martin
	62	Le Grau-du-Roi – Port Camargue
	64	Montpellier – Quartier Antigone
Architecture de loisirs et de culture	66	Balaruc-les-Bains – Village de vacances Les Rives de Thau
	68	Agde – Résidence Port-Ambonne
	70	Sète – Musée Paul Valéry
	72	Frontignan – Piscine Tournesol
Architecture administrative	74	Montpellier – Ancienne mairie
	76	Montpellier – Siège d'Orange
Architecture commerciale et financière	78	Sète – Criée
	80	Montpellier – Tour Le Triangle
	82	Alès – Ancienne agence du Crédit agricole, mairie Prim'
	84	Montpellier – Immeuble de bureaux 12 avenue Assas
Architecture religieuse	86	Montpellier – Église du Saint-Esprit
	88	Saint-Mathieu-de-Trévières – Couvent des Dominicaines des Tourelles
Génie civil	90	Bouillargues, Jonquières-Saint-Vincent, Redessan, Saint-Gilles – Réservoirs d'eau BRL
Architecture de jardin	92	Montpellier – Kiosque Bosc

Montpellier (Hérault) Résidence Saint-Jaumes

53 rue du Faubourg-Saint-Jaumes
Architecte : André Wogenscky (1916-2004)
1962

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

Dans les années 1950, Montpellier connaît une expansion croissante. La parcelle située rue du Faubourg-Saint-Jaumes est encore un terrain de maraîchage en 1958. Situé à proximité du centre, elle intéresse deux promoteurs, M. Gabriel et Maurice Cazorla, qui s'associent pour une importante opération immobilière, bénéficiant des primes au logement dans le cadre de la loi LOGECO de 1953. L'architecte André Wogenscky est choisi pour réaliser le projet. Travaillant dans l'agence de Le Corbusier de 1936 à 1956, il collabore notamment à la construction de l'unité d'habitation de Marseille (Cité radieuse) qui met en place des procédés de trame et de préfabrication permettant de construire rapidement.

Le projet, établi dans les six premiers mois de 1960, comporte quatre immeubles, réunissant 172 logements admissibles au financement LOGECO, bien que s'apparentant à un ensemble résidentiel de standing. La construction du premier bâtiment est achevée en 1962, les trois autres sont encore en travaux en 1964.

Le terrain, de 8 000 m² environ, est situé à la convergence de plusieurs rues. L'implantation des bâtiments est pensée pour une rentabilité maximale. Afin de contourner les contraintes d'urbanisme liées à la servitude du Peyrou, qui interdit de construire au-delà de la cote NGF de 52 m, une partie du terrain est décaissée afin de réaliser des immeubles plus élevés.



La nature de sol et la présence de nombreux puits dans le quartier, imposent une construction sur pieux. Trois bâtiments sont reliés entre eux et comptent de six à huit étages ; le quatrième, isolé, est haut de huit étages.

On retrouve dans cette réalisation certaines caractéristiques de la Cité radieuse de Marseille. Les pilotis qui dégagent le pied des immeubles, rendent la circulation libre au rez-de-chaussée dans toute la résidence, permettant aussi de profiter de l'aperçu sur la verdure des jardins. L'occupation du rez-de-chaussée est donc réduite au minimum ; les cages d'escaliers sont entièrement vitrées et leur sol revêtu d'ardoises noires. La trame des murs refends porteurs en béton, écarté de 3 m, structure la distribution des appartements. Elle s'exprime en façade au travers des loggias, dont l'alignement est scandé par les travées presque aveugles des circulations verticales. Les cuisines sont rejetées à l'arrière, où elles sont masquées par des claustras.

Le bâtiment B, appelé l'aile des célibataires, diffère de l'ensemble : les appartements de

type F2, tous identiques sont orientés au sud. Ils sont desservis par des coursives établies au nord, fermées par des claustras verticales. Tous les murs pignon, aveugles, ont un parement de pierre à l'appareil régulier. Les façades offrent donc à la fois une grande unité et une subtile variété. L'architecte utilise comme décor les couleurs primaires (bleu, rouge et jaune) selon l'exemple des unités d'habitation de Marseille ou de Rezé de Le Corbusier.

La présence de grands stores jaunes ajoute une touche de couleur gaie à la façade de la rue Portalière-des-Masques.

Le rythme subtil des façades, les jeux d'ombres générés par les loggias, le contraste entre la transparence des baies vitrées et la rugosité des pignons illustrent la maîtrise du vocabulaire moderne de Wogenscky. Même si la résidence a connu des altérations, elle reste la seule application dans la région du manifeste corbuséen d'habitat collectif.

[FM]

Aigues-Mortes, Bouillargues, Caissargues, Milhaud, Nîmes (Gard) Les villas d'Armand Pellier

Architecte : Armand Pellier (1910-1989)
1952-1989

Labellisées par décisions préfectorales des 28 août 2012 et 16 janvier 2015
(CRPS des 22 mars 2011 et 9 décembre 2014)

Artiste multiple, Armand Pellier a magnifié la pierre du Pont du Gard à travers son travail de sculpteur et d'architecte. Compagnon du devoir, il réalise de nombreux décors de caves coopératives, motifs sculptés ou sgraffites. Après avoir rouvert une exploitation de pierre antique à Vers-Pont-du-Gard, il se lance dans une carrière de décorateur, puis de maître d'œuvre et d'architecte pour des constructions privées comme publiques. Son style est reconnaissable au premier coup d'œil par l'association du béton et de la pierre jaune du Pont du Gard, traitée comme une sculpture. Son travail d'architecte se caractérise par un

goût pour l'association de formes rectilignes et de courbes audacieuses, modelant des lieux de vie et de travail. Par ailleurs, ses réalisations sont remarquables par la qualité de la mise en œuvre des matériaux, grâce aux artisans auxquels il fait appel de façon fidèle et exigeante. Ses villas où la lumière est maîtrisée et les moindres détails étudiés, proposent un cadre de vie agréable, confortable et reposant pour le regard et pour l'esprit.

Il a beaucoup construit dans le Gard, mais également dans l'Hérault (par exemple la villa Arpin à Palavas-les-Flots 294 avenue Saint-Maurice).



Page de gauche : Nîmes, villa Comte

Nîmes, villa Serres [1]
Lédénon, villa Gosselin [2]
Aigues-Mortes, villa Moulin [3]
Nîmes, maison Pellier [4]
Nîmes, atelier Pellier [5]

1	
2	3
	4
	5



Onze de ses réalisations sont labellisées :

Nîmes

2 bis rue Agrippa maison Pellier, 1952

3 rue Adrien atelier Pellier, 1963

Maison des Compagnons, 1968

La Tuilerie villa Comte, 1977

La Tuilerie villa Serres, 1985-1989

Vauvert

route des Étangs foyer de Gallician, 1958-1961

Milhaud

3 rue du Moulin à vent villa Costabel, 1962

Bouillargues

chemin des canaux villa Paule Pascal, 1972

Aigues-Mortes

27 rue Rouget de Lisle maison Moulin, 1974

Saint-Ambroix

Crédit agricole, 1978

Caissargues

villa Fauquier, 1980

Deux autres villas, la villa Roche à Nîmes et la villa Gosselin à Lédénon, sont par ailleurs inscrites au titre des monuments historiques.

[AML], [JC] et [MF]



Sussargues (Hérault) Villa Brun-Gérente

9 rue des Fontaines
Architecte : Guy Grégori (1944-2019)
1975

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

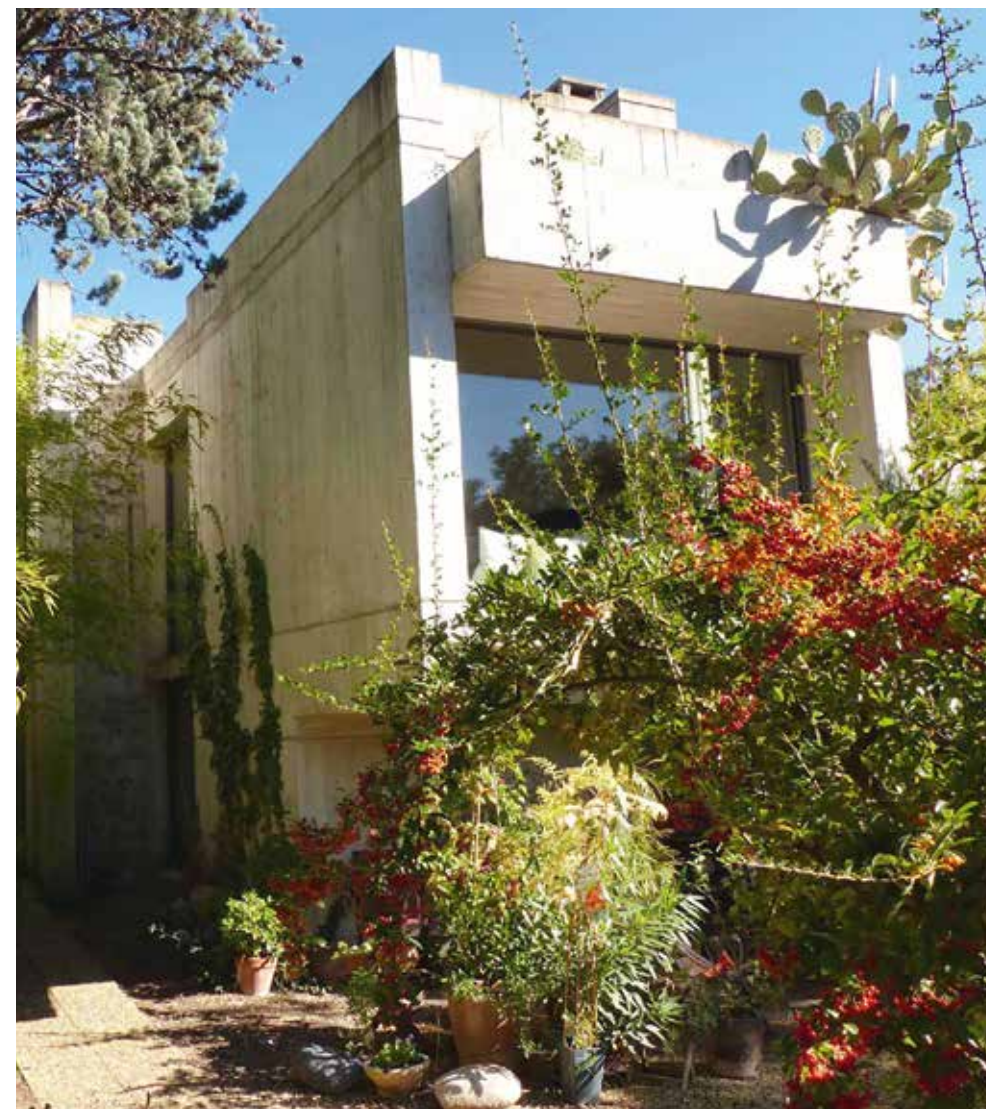
Située dans une petite commune à une vingtaine de kilomètres à l'est de Montpellier, cette villa est construite pour une artiste peintre. Le programme est celui d'une maison secondaire, destinée à recevoir et à faire la fête. Les commanditaires laissent carte blanche à l'architecte Guy Grégori. Autodidacte, il est d'abord maçon puis métreur à 21 ans. Doué pour le dessin, il suit des cours de commis architecte à l'école des beaux-arts de Montpellier en 1961-1962. Agréé comme architecte en 1977, il construit plus de trente maisons d'habitation, dont la maison du maire de Montpellier, Georges Frêche. Parmi ses œuvres plus récentes, on peut citer le lycée Champollion à Lattes (1992) et le collège Paul-Émile Victor à Agde (1995). L'étude de cette villa est réalisée en 1974, le permis de construire obtenu le 10 octobre 1974 et la fin des travaux date de 1975.



L'architecte explique qu'il « se débarrasse de tout préjugé, ignorant toutes notions de camouflage ou d'exhibitionnisme au bénéfice d'une recherche de liberté et d'une qualité de l'espace, d'une force suffisante pour rompre avec la routine et les notions traditionnelles ». Cette villa, entièrement construite en béton brut de décoffrage, subit l'influence de Claude Parent. Ce dernier avait participé au jury d'agrément de Grégori et lui avait consacré un article élogieux dans la revue *Architecture* (n°26, juin-juillet 1981).

Le rythme géométrique, le volume et le vide des surfaces sont le reflet de l'imbrication fonctionnelle des zones et déclivités intérieures, sans autre artifice, de même que les matériaux employés, béton laissé brut à l'intérieur, gravillons lavés au sol, bois et verre.

Le parti pris de fluidité des espaces se manifeste par la juxtaposition de trois volumes, ouverts entre eux et desservis par des paliers et des demi-paliers. L'entrée de la maison, peu visible, ouvre directement sur l'escalier en béton, à marches évidées. Il dessert l'espace de jour situé à l'étage. Surplombant un jardin intérieur décaissé, il affiche une transparence impressionnante, seulement rompue par des fins câbles métalliques verticaux faisant office de garde-corps. L'étage comprend trois espaces communicants : cuisine, salle à manger et séjour, séparés par une grande cheminée et largement vitrés. Le séjour, prolongé par un balcon agrémenté de jardinières, est construit en porte-à-faux au-dessus du rez-de-chaussée. À l'arrière, épousant la déclivité du terrain, sont regroupées les trois chambres, disposées en retrait les unes des autres, chacune bénéficiant d'une petite terrasse privative protégée par un mur de refend. La salle de bain comporte



une baignoire encastrée profondément dans le sol et une méridienne en béton désactivé disposée face à la porte-fenêtre, s'inspirant fortement de celle de la chambre principale de la villa Savoye de Le Corbusier.

À droite de la porte d'entrée, l'architecte a composé un décor mural, dont les motifs en creux et en relief dans le béton moulé sont obtenus par l'utilisation de matériaux du

chantier, selon une technique expérimentée sur la cheminée du Dr Barrault à Lamalou-les-Bains (Hérault). Manifeste brutaliste d'une grande originalité, la maison est aujourd'hui complètement enfouie dans la végétation. Son salon en porte-à-faux évoque une cage suspendue dans les arbres.

[FM]

Castelnau-le-Lez (Hérault)

Villa Urbani

155 rue des Mésanges
Architecte : Guy Grégori (1944-2019)
1983

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

La villa dont la commande précisait que la maison puisse être chauffée essentiellement par un poêle central, est construite pour Daniel Urbani, ingénieur chez IBM et son épouse institutrice.

Guy Grégori, architecte autodidacte, construit dans les années 1980 plusieurs maisons, toutes dans un environnement urbain. Elles présentent généralement des façades très fermées sur rue et s'ouvrent généreusement sur les jardins. L'architecte dit aimer cette notion de « fermeture », de « place forte », comme le montrent ses réalisations de la maison Quelin, 26 chemin de l'Éclair à Castelnau-le-Lez, du siège de la société Parfor, 556 avenue André-Ampère à Castelnau-le-Lez ou de l'église des Témoins de Jéhovah à Saint-Aunès. Il l'expérimente aussi dans un bâtiment public, la Maison de l'entreprise de Montpellier (avenue Saint-Lazare, aujourd'hui détruite), en concevant un bâtiment sans fenêtres, éclairé par une seule façade vitrée.

Le permis de construire de la villa Urbani est accordé le 28 juillet 1983 et les travaux sont terminés en septembre 1985.

L'édifice se situe rue des Mésanges, un quartier résidentiel de Castelnau-le-Lez, alors en pleine expansion. La proposition de l'architecte est très radicale. L'aspect extérieur de la villa présente une grande singularité visuelle. Pour répondre aux exigences thermiques des propriétaires, la maison est construite en agglomérés de ciment, avec isolation extérieure et parement de pierre sèche, sans joints. Depuis la rue, la construction paraît massive, puissante, hermétique, presque rébarbative, comme une sorte de château-fort, impression accentuée par le toit plat et la présence de la tour-escalier à



l'angle. Les façades est et nord sont presque aveugles. À l'est, elle comporte seulement la porte d'entrée, placée dans un profond renforcement. Disposition novatrice, l'entrée ouvre directement sur le séjour, sans le sas d'un hall d'entrée.

La façade côté jardin offre un net contraste. Ouverte uniquement dans l'angle sud-ouest, elle est vitrée sur toute sa hauteur pour laisser entrer, l'hiver, la lumière et la chaleur dans l'ensemble de la maison. Elle est traitée en creux sous la pointe du toit formant auvent, afin de limiter l'apport de chaleur l'été. À l'étage, deux balcons pleins cassent la verticalité de l'élévation ; leur traitement en

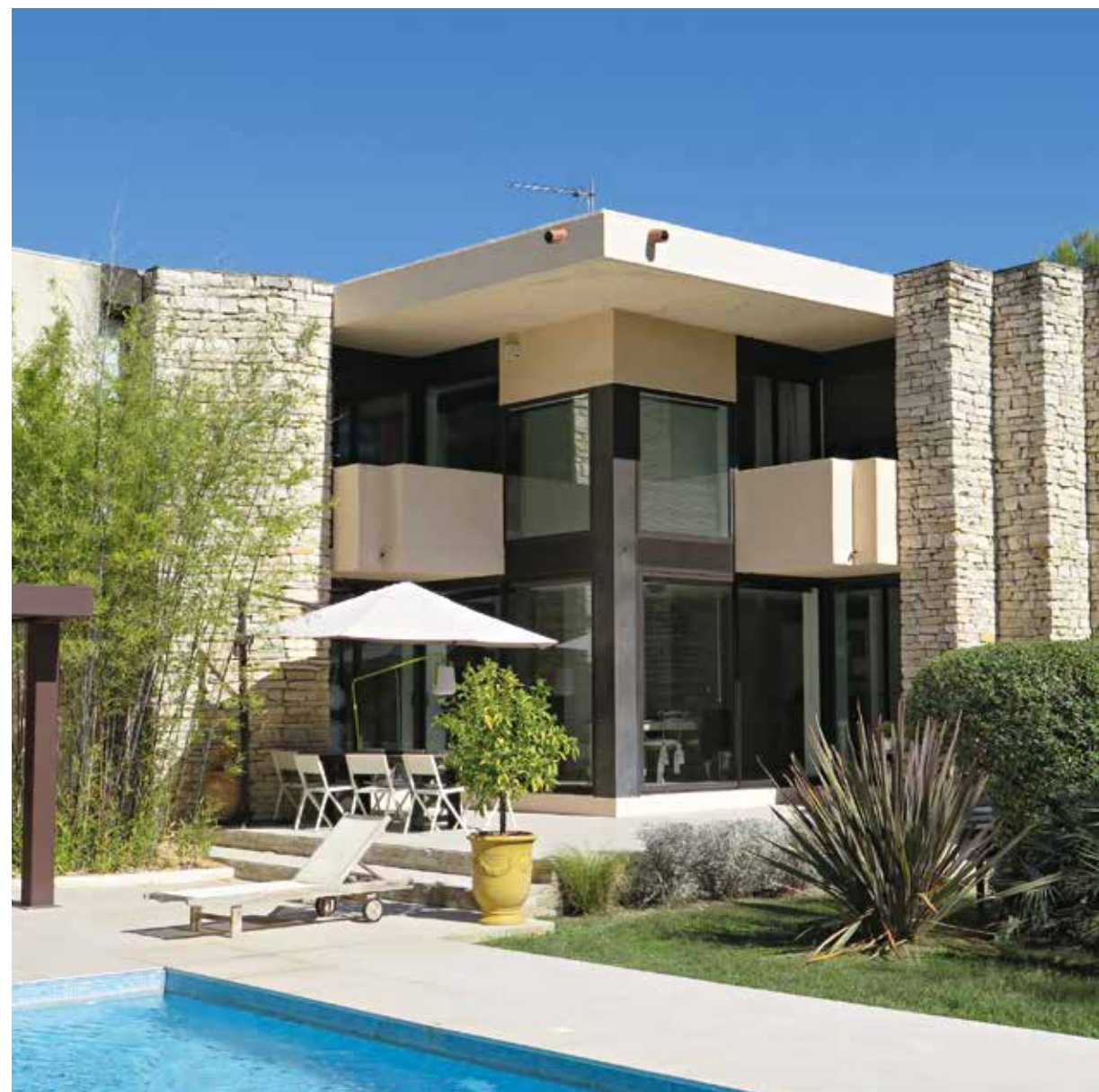
béton peint les distingue des murs en parement de pierre sèche.

Au rez-de-chaussée, les trois pièces principales s'ouvrent les unes sur les autres et une mezzanine se développe à l'étage. Cet espace fluide répond logiquement à la commande d'un point de chauffage central unique. La grande cheminée, recouverte du même parement de pierre sèche, courant sur les deux niveaux, se présente à la fois

comme un élément central de l'organisation de la maison, mais aussi comme un élément monumental de décor.

Outre la singularité de son aspect extérieur massif, cette maison dont l'inertie thermique est parfaitement réussie, est représentative du travail d'un architecte héraultais à l'œuvre féconde.

[FM]



Sète (Hérault) Villa Pécout

388 rue René-Cassin
Architecte : Gérard Chave (né en 1934)
1983

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)



Gérard Chave s'est formé à l'école des métiers du bâtiment à Felletin (Creuse). Enseignant les arts appliqués et l'architecture en lycée technique, il conçoit les plans de plusieurs bâtiments avant d'être agréé en 1974, créant alors son agence à Sète. Après les deux chocs pétroliers, les expériences de maisons bioclimatiques se multiplient dans les années 1980. L'architecte s'intéresse ainsi aux travaux de Félix Trombe sur le four solaire d'Odeillo (Pyrénées-Orientales) et à l'invention du mur Trombe-Michel breveté en 1971. Par ailleurs ses recherches sur le jardin méditerranéen et son environnement l'amènent à réfléchir au principe des maisons solaires.

Après avoir réalisé une première maison solaire à Balaruc-les-Bains, Gérard Chave construit sur le même principe une villa à Sète pour M^{me} Pécout en 1983. Se réclamant de l'école du Bauhaus, où la fonction prime sur l'esthétique, il estime que des matériaux choisis et de leur mise en œuvre doit découler une forme logique. C'est particulièrement vrai pour les maisons solaires puisque le système implique des contraintes. Le mur Trombe est composé d'un mur en béton peint en noir devant lequel on dispose un vitrage formant serre, la chaleur du soleil captée entre les deux s'accumule dans la maçonnerie et se diffuse par des ouvertures placées en haut et en bas du mur.

La villa est située sur un terrain de 1 000 m² au Mont Saint-Clair. La forme générale est simple, en éventail ouvert vers le sud pour capter le maximum de lumière et de soleil, et fermée au nord. La maison est réalisée en béton brut banché. Toutes les pièces de vie sont placées côté sud, chacune bénéficiant de murs Trombe et d'une porte-fenêtre permettant d'accéder à la terrasse bordant l'ensemble de la façade. Le séjour bénéficie d'ouvertures à l'ouest pour amplifier la lumière, ainsi que d'une cheminée, comme agrément et chauffage d'appoint. Dans la partie étroite de la maison, côté nord, se situent cuisine et cellier et dans la pointe du triangle, une terrasse couverte, agrémentée d'un bassin. La pente du toit est visible dans les espaces intérieurs, créant des volumes variés. Ce toit, légèrement courbe, en forme d'aile, allège la silhouette de la maison ; débordant, il participe aussi à la régulation de l'apport du soleil, notamment en été. Le bandeau du toit s'achève par un chéneau qui déverse les eaux pluviales dans un bassin d'un mètre de profondeur.

Le système Trombe implique à chaque changement de saison de boucher ou de déboucher les sorties hautes qui se trouvent sur le toit. Il est ici légèrement modifié : des châssis ouvrant dans la partie haute des grandes fenêtres permettent le nettoyage, rendu malaisé par ailleurs, par l'étroitesse de l'espace entre le mur et la vitre. Les températures moyennes en hiver comme en été confirment l'efficacité thermique de ce système.

La villa Pécout est un exemple élégant et performant d'intégration du solaire dans la conception de l'architecture privée après la crise énergétique des années 1970.

[FM]



Nîmes (Gard)

Immeuble de logement social Nemausus

1 rue du Général-Leclerc

Architectes : Jean Nouvel (né en 1945) et Jean-Marc Ibos (né en 1957)
1986

Labellisé sur avis de la CRPS du 17 juin 2008

En 1984, la Ville de Nîmes commande à l'architecte Jean Nouvel un programme de logements sociaux de type HLM. Dans la perspective de bâtir un nouveau style d'habitat social, offrant des appartements grands et lumineux, dans une économie maîtrisée, Jean Nouvel, associé à Jean-Marc Ibos, fait le choix, à la fois esthétique et économique, de détourner des matériaux industriels pour remplacer certains éléments de construction plus conventionnels. Les travaux débutent en avril 1986 et s'achèvent en mai 1987.

Nouvel crée deux longs immeubles parallèles, de trois niveaux chacun, entourant un mail de platanes préexistant que l'architecte a intégré à son projet. L'ensemble a l'aspect de vaisseaux présentant sur l'avenue leur proue. Les structures sont métalliques, ainsi que les escaliers et les coursives, les murs en béton sont laissés à l'état brut, les portes ouvrant

sur les terrasses sont des portes pliantes de casernes de pompiers réétudiées pour Nemausus. La surface de l'espace habitable étant pour l'architecte un postulat d'esthétisme, ses appartements seront 40 % plus grands que ceux des HLM. Les cent quatorze appartements ne sont pas tous agencés de la même manière, chose rare dans le logement social traditionnel. Les habitants ont le choix, selon leurs besoins, entre des simplex, des duplex ou des triplex. Nouvel installe des lofts de 110 m², ouvrant sur des terrasses de 15 m², possédant de grands volumes et un éclairage important. Les portes de garage permettent de configurer l'espace en fonction du moment et de la saison.

Nemausus est le premier édifice à avoir reçu le label en région Languedoc-Roussillon.

[MF]



Saint-Dionisy (Gard)

École prototype à une classe (école Marie-Castang)

1 rue du Mas

Architecte : Claude Charles Mazet (1908-2000)

1950

Labellisée par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)



Après la guerre, face à l'explosion démographique et la reconstruction dans certaines régions, un budget de 20 millions de francs est attribué en 1949 à une expérience d'écoles prototypes par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Les architectes doivent présenter des projets qui tiennent compte des dernières avancées technologiques dans la construction, afin de réduire les délais de réalisation et le coût des dépenses par l'utilisation d'éléments préfabriqués. La municipalité de Saint-Dionisy

dont l'ancienne école était vétuste et insalubre, fait des démarches pour se voir affecter un de ces prototypes.

L'architecte désigné, Henri Mathé, se désiste à cause de l'éloignement géographique du projet. Claude Charles Mazet, architecte de la reconstruction, propose son système Delta-Mazet de préfabrication, déjà expérimenté pour d'autres constructions, et obtient l'agrément du ministère. Il réalise l'école en 44 jours de chantier en respectant le budget. La rentrée se fait le 2 octobre 1950.



Le bâtiment scolaire, orienté nord-sud, est un grand rectangle couvert d'un toit à une pente. Le plan très simple comprend une classe de 60 m², un atelier-réfectoire de 38 m² ouvert sur le couloir et la salle de classe, une galerie vestiaire de 20 m², des toilettes et un préau de 60 m². Ce dernier sert d'articulation entre l'entrée située dans le fond et le couloir desservant les classes. La construction est standardisée et préfabriquée. La façade est constituée d'éléments en béton de ciment prémoulés en usine et montés en même temps que le gros-œuvre. L'unité de la trame ainsi formée comporte une baie double et un encadrement composé de deux refends obliques latéraux et du débord du toit (formant pare-soleil) permettant de doser l'air et la lumière nécessaires selon les saisons. Chaque baie, en profilés métalliques à parcloles en chêne, est divisée horizontalement afin d'offrir un système de ventilation différenciée : la partie basse, à soufflet et pendulaire, forme un angle de 35° avec le châssis clos, tandis que la partie haute présente un châssis basculant. Les classes reçoivent un maximum de luminosité extérieure et sont également éclairées sur le couloir par trois grandes baies.

L'architecte précise que « le plafond du préau, peint en bleu, est un morceau de ciel tenu en

réserve pour les jours gris ». Les aspects pratiques ont été bien étudiés : soubassements revêtus de linoléum, sols en matière plastique, chauffage central, grand lavabo dans le couloir pour l'hygiène quotidienne et les activités salissantes, porte-manteaux-réceptacles constitués d'une boîte métallique permettant d'entreposer le goûter.

Les innovations proposées par Claude Charles Mazet remplissent parfaitement les critères exigés dans les années 1950 : préfabrication et donc rapidité d'exécution, coût maîtrisé, normes d'espace et d'éclairage, mais se singularisent par une attention portée aux détails, pour le confort des enfants.

Cette réalisation a suscité beaucoup d'intérêt et connu un grand retentissement. L'architecte a utilisé son procédé Delta-Mazet pour plusieurs écoles héraultaises à Sète, Balaruc-les-Bains, Alignan-du-Vent, Nissanez-Ensérune, mais aussi à Peille dans les Alpes-Maritimes et à Marseille. L'école de Saint-Dionisy, en sa qualité de prototype, et celle d'Alignan-du-Vent, pour l'état d'authenticité des fenêtres basculantes, ont été labellisées en raison du caractère innovant qu'elles représentaient dans les années 1950.

[FM] et [MF]

Beaucaire (Gard) Groupe scolaire Puech Cabrier

Avenue Jules-Ferry, impasse Jean-Macé
Architecte : Pierre Vago (1910-2002)
1965-1975

Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

L'aménagement, sur la commune de Beaucaire, du barrage de Vallabrègues par la Compagnie nationale du Rhône a entraîné un afflux de population, installée dans le quartier de Puech-Cabrier. La construction d'un groupe scolaire, initiée par la Compagnie qui en finance la première tranche, est décidée dès 1962.

Le choix de Pierre Vago, architecte en chef de la Reconstruction de Beaucaire, Arles et Tarascon depuis 1946, est logique puisqu'il a déjà réalisé à Beaucaire le centre d'apprentissage, aujourd'hui lycée technique Paul-Langevin. À Arles, il a exécuté les chantiers de la cité de relogement Émile-Zola et construit les églises de la Sainte-Famille et Saint-Pierre de Trinquetaille.

La première tranche du groupe scolaire comprenant les écoles maternelle et primaire, et des logements de fonction est construite de 1965 à 1968. Dès mars 1968, le conseil municipal mandate à nouveau l'architecte pour l'agrandissement de l'école maternelle, puis

en 1972 pour celui de l'école primaire. Les travaux sont terminés en septembre 1974 et la réception définitive de l'ensemble a lieu le 25 juin 1975.

Le groupe scolaire Puech Cabrier est construit dans un quartier de petits immeubles sur un vaste terrain en forme de T. Le plan masse est très simple : le bâtiment des classes du primaire se présente sous la forme d'une barre à toit plat de deux étages, légèrement courbe, avec deux branches d'inégale longueur. L'angle nord-est est englobé dans un bâtiment bas comprenant deux salles de classe, les bureaux du directeur et du médecin. Une des branches du T, à l'arrière et en retrait, est occupée par les logements et l'autre branche par la maternelle, dans un petit bois de pins parasol qui offre un cadre verdoyant. La façade de l'école primaire est simple, répondant aux normes de la construction scolaire, la préoccupation principale étant la standardisation et la



construction préfabriquée pour des coûts minimaux. Sur la façade principale, le traitement des ouvertures permet de distinguer les fonctions du bâtiment : grand vide central du préau, travées régulières des fenêtres carrées des classes, deux portes-fenêtres à gauche pour les classes du rez-de-chaussée, claustras pour la chaufferie formant un motif décoratif. Côté nord, le couloir présente les mêmes dispositions de fenêtres. L'ouverture du préau au nord est protégée du vent par une structure courbe ouverte des deux côtés, appelée tambour, qui est un élément d'animation de la façade, avec un décor d'émaux de Briare hexagonaux bleu et rouille.

Le traitement de l'école maternelle est différent : son plan est plus éclaté, chaque pièce formant un volume différencié. L'extérieur est aussi simple que celui de l'école primaire, la différence essentielle résidant dans le traitement des ouvertures en portes-fenêtres dans ce bâtiment de plain-pied, pour permettre une plus libre circulation des enfants. L'ensoleillement est traité en garnissant les fenêtres basculantes de simples stores

intérieurs. L'ensemble est très fonctionnel, sans fantaisie : l'école conçue par Pierre Vago correspond aux critères établis après-guerre par le ministère de l'Éducation nationale : préfabrication, utilisation des techniques modernes de l'architecture pour une rapidité d'exécution et des coûts maîtrisés. Il utilise des volumes nets, des ouvertures régulières, des surfaces planes, un toit-terrasse ; on retrouve le langage du Mouvement moderne dans une architecture rationnelle, d'une grande pureté de lignes : « Disciple de Perret, Pierre Vago est resté fidèle à cette définition qui veut que l'architecture soit le résultat d'un programme exprimé par une technique. Il prône une architecture sobre, refuse tout lyrisme[...]. Pierre Vago est fidèle à ce parti de simplicité, voire de modestie conceptuelle »¹.

[JC], [MF] et [FM]

1. Gérard Gassiot-Talabot, Pierre Vago, *Dictionnaire de l'architecture moderne*, Paris, Fernand Hazan, 1964, p. 289-290.



Le Vigan (Gard)

Collège mixte, cité scolaire André-Chamson

1 avenue Jean-Jaurès

Architectes : Ernest-Ferdinand Chabanne (1917-2002), Maurice Louis Pierredon (1907-1977)
1953

Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

L'ancien collège mixte du Vigan, actuelle cité scolaire André-Chamson, se situe au nord-ouest du centre-ville, sur un très grand terrain triangulaire boisé. Il est conçu pour 180 externes, 180 internes et 65 demi-pensionnaires, effectif important pour l'époque, justifié par l'isolement des villages cévenols. Le programme prévoit trois bâtiments, orientés vers le sud et dispersés sur ce vaste site : l'externat-administration (salles de cours et bureaux), le gymnase, l'internat mixte avec une aile pour les garçons et une pour les filles.

Ernest-Ferdinand Chabanne, architecte formé à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, a surtout travaillé dans le Sud de la France. Il a construit de nombreux bâtiments scolaires : le collège du Vigan et un groupe scolaire à Saint-Gilles en collaboration avec Maurice Louis Pierredon, la faculté des sciences et l'université de Rangueil à Toulouse avec René Egger, architecte des Bâtiments civils et Palais nationaux. Il avait déjà construit l'école maternelle du Vigan en 1948 et de nombreux groupes scolaires à Nîmes. Pierredon, ici architecte d'opération, est l'auteur du centre culturel de Bessèges, très proche par son style de l'architecture du collège.

Le bâtiment des classes et de l'administration est placé perpendiculairement à la rue. Sa façade principale présente un portique monumental à pilastres obliques, surmonté d'une horloge. Le grand hall placé derrière le portique est éclairé par une verrière et une frise de claustras sur le mur latéral. À droite de ce hall, se déploie une aile de deux étages avec un attique en retrait, tandis qu'à gauche une aile basse et étroite fait office de pavillon d'entrée. À l'arrière de celui-ci, se développe

le long bâtiment des salles de cours et deux annexes, dont une en rotonde. Contre le pavillon d'accueil se trouve un patio fermé et orné, au titre du 1% artistique, d'une statue due à Louis Arnaud, tandis que le hall est décoré de neuf panneaux peints par Camille Hilaire.

Le gymnase, transformé en auditorium, est placé sur un podium en parement de pierre ; sa façade sud sur la cour est animée par un portique de six pilastres obliques, surmonté d'un auvent, habillé de portes et d'impostes entièrement vitrées, dispensant largement la lumière à l'intérieur. À l'angle ouest du gymnase, la cheminée de la chaufferie sert de signal urbain. La façade sur rue, presque aveugle, présente un léger renflement en arc de cercle. Elle est ornée d'une élégante frise en bronze, représentant une farandole de



filles et de garçons, sculptée par Noor-Zadé Brenner, artiste parisienne élève de Zadkine. Le bâtiment de l'internat est composé d'un pavillon central légèrement courbe, doté de deux avancées contenant les cages d'escalier, encadré de deux ailes, terminées par un petit pavillon en léger ressaut. L'entrée se fait par une rotonde basse. Symétrique et tourné vers le sud, l'internat évoque un grand hôtel dans une ville de villégiature.

Les trois bâtiments, temple du savoir, forment un ensemble à l'architecture sobre et monumentale jouant sur les volumes, les perspectives, aux façades subtilement animées par le léger relief des ressauts des encadrements et des bandeaux. L'architecte utilise un langage classique (symétrie, régularité, pavillons, portiques monumentaux) tout en affirmant une certaine modernité : emploi du béton

armé et traitement des toitures en léger retrait ce qui les rend invisibles depuis le sol et offre l'aspect de toit-terrasse.

La composition générale, l'ordonnancement et l'esthétique des bâtiments se placent dans la mouvance du classicisme structurel dont le chef de file est Auguste Perret (1874-1954), en particulier les portiques, références à l'architecture classique et plus localement à celle des temples protestants.

Plusieurs bâtiments ont été édifiés depuis 2000 pour transformer cet ancien collège en une cité scolaire, comprenant collège et lycée : un bâtiment de classes, construit perpendiculairement à l'ancien, modifie l'harmonie des façades sans pour autant rompre la force et la qualité de la composition d'ensemble.

[FM] et [MF]

Bagnols-sur-Cèze (Gard)
**Centre de formation professionnelle
et de promotion agricole (CFPPA du Gard)**

10 avenue du Mail

Architecte : Joseph Massota (1925-1989)

1962

Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

À moins de 300 m à l'ouest du centre historique de Bagnols-sur-Cèze, l'ancien Foyer de progrès agricole, aujourd'hui centre de formation et de promotion agricole, conçu par Joseph Massota, se distingue parmi les autres constructions du quartier, par sa modernité directement inspirée de Le Corbusier. Massota, de retour de Tunisie en 1960, participe à plusieurs concours et remporte celui de la Maison de l'Agriculture de Nîmes, construite en 1962-1963.

La parcelle sur laquelle est construit le bâtiment comporte un jardin destiné aux cultures maraîchères et fruitières. Implanté en U autour d'un patio central, il est composé de deux ailes reliées par un portique du côté sud.

La construction comporte trois niveaux. Au sous-sol se trouvent les espaces annexes : garage, dépôt, chaufferie ainsi qu'un petit laboratoire. Deux entrées desservent le rez-de-chaussée ; au fond du patio un hall principal, face au portique, et une entrée située à l'extrémité sud de l'aile est. L'aile ouest accueille une salle de cours de 70 m² et une salle de réunion de 140 m² qui pouvait être divisée en deux grâce à une cloison mobile. Le hall principal dessert à la fois ces deux salles, la cage d'escalier, les sanitaires et une salle de « vulgarisation ménagère », destinée aux femmes d'agriculteurs. Il est prolongé par un dégagement qui conduit aux bureaux du directeur et de son adjoint, de la vulgarisatrice et de la secrétaire, situés dans l'aile est. À l'étage se trouvent deux logements de fonction, agrémentés d'une terrasse extérieure.

La forme compacte du bâtiment est allégée par la présence du patio, par les courbes qui adoucissent les angles de la construction, par la forme inclinée du toit supérieur et par la tourelle cylindrique de l'escalier. Les

perceMENTS sont dessinés selon un rythme régulier basé sur un module d'un mètre de largeur, que l'on retrouve doublé en façade ouest. Au nord, un jeu de traverses horizontales alternées, anime les ouvertures et crée une ambiance spécifique à l'intérieur des salles de cours : ces baies constituent de véritables tableaux géométriques caressés par la lumière douce et homogène venue du nord.

Comme dans plusieurs de ses réalisations, l'architecte joue sur le contraste entre le béton brut de décoffrage et des maçonneries enduites, dont les finitions, volontairement grossières, s'inspirent des enduits fouettés traditionnels. Le patio, agrémenté d'un bassin, est traité en jardin zen et décoré d'un panneau décoratif mural en céramique, dû à l'artiste Pierre Saint-Paul.

[AML]



Rodilhan (Gard)

Lycée agricole Marie Durand et centre de formation professionnelle et de promotion agricole (CFPPA du Gard)

Chemin des Canaux, avenue Yves-Cazeaux
Architecte : Joseph Massota (1925-1989)
1965

Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)



L'architecte Joseph Massota réalise plusieurs édifices liés au milieu agricole, la Maison de l'Agriculture de Nîmes et le foyer de progrès agricole de Bagnols-sur-Cèze (1962-1963). Fort de ses références et reconnu pour les qualités de son architecture moderne, il est sélectionné pour la construction du lycée agricole de Nîmes. Le site retenu est un vaste terrain aux portes de Nîmes, à 8 km à l'est en bordure de la route de Beaucaire et du chemin des Canaux et à moins d'1 km du village ancien de Rodilhan. La plaine est alors entièrement cultivée.

Massota donne au bâtiment d'enseignement la forme d'un long parallélépipède, comportant trois niveaux et couvert par un toit-terrasse. Deux bâtiments à simple rez-de-chaussée sont implantés

perpendiculairement au bâtiment principal. Reliés par un portique, ils en cassent la linéarité et délimitent un vaste espace central, destiné à recevoir une œuvre d'art. Le portique est soutenu par de fins piliers carrés, allégeant l'impression d'ensemble. L'aile nord-est comprend les services de l'administration et une grande salle de réunion, l'aile sud-ouest les réfectoires. Le rez-de-chaussée du bâtiment principal comprend les classes scientifiques, prolongées par le foyer des élèves, la cuisine et un logement. Les bâtiments qui entourent l'espace central comportent des parties vitrées ou ajourées grâce à des éléments modulaires en béton blanc, en forme de cercles et de feuilles d'arbres. L'ensemble est une réussite par l'échelle humaine et la sérénité qu'il

dégage. L'extrémité sud-ouest du bâtiment d'enseignement, occupée par des logements, comporte de grandes terrasses couvertes. Celle du niveau le plus bas préserve son intimité grâce à un claustra en terre cuite. Une grande partie des façades est composée d'éléments préfabriqués en béton, disposés en quinconce, qui alternent avec des parties vitrées. Encastrés les uns dans les autres au niveau de leurs angles, ils sont fixés sur la structure porteuse en béton de la façade, qu'ils animent par leur forme saillante, propice aux jeux d'ombre et de lumière. Les autres parties des façades comportent, sur chaque niveau, des brise-soleil verticaux métalliques.

Joseph Massota fait appel à deux artistes pour ce projet. La sculptrice Paule Pascal (1932-2018) conçoit un grand oiseau de métal blanc. Anne-Marie Hennequin se voit confier le décor non figuratif d'un mur aveugle du bâtiment d'accueil, en mosaïque de galets, s'inspirant d'une carte cadastrale. Le compagnon serrurier Daniel Souriou (1929-2014) réalise le portail d'entrée, composé d'éléments



entrelacés et superposés en forme de croissants très effilés, dont la forme et la couleur noire viennent offrir un contrepoint aux angles droits du bâtiment blanc. La clôture, du côté du chemin des Canaux, est constituée d'éléments modulaires de béton blanc en forme de diabolos, posés en quinconce.

À proximité immédiate du lycée, un centre de formation professionnelle et de promotion agricole est créé en 1960 par la Chambre d'agriculture du Gard pour servir de support pédagogique aux filières de l'enseignement supérieur. Ce bâtiment parallélépipédique conçu par Massota s'élève sur deux niveaux ; sa façade débordante est rythmée par des compartiments aux proportions répétitives. La large travée d'entrée crée une pause dans cette partition. La hauteur de cette partie évidée est atténuée par un spectaculaire auvent en porte-à-faux, dont la forme évoque des cornes de taureau, animal emblématique de ce secteur proche de la Camargue et de ses traditions taurines.



[AML]

Montpellier (Hérault)

Restaurants universitaires Triolet et Vert-Bois

1061 rue du Professeur-Joseph-Anglada, rue de la Chenaie
Architectes : Philippe Jaulmes (1927-2017), Jean-Claude Deshons (1930-2010)
1963 et 1966

Labellisés par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

Dans la première moitié des années 1960, le développement des universités des sciences et des lettres à Montpellier s'accompagne de la construction de services, résidences étudiantes et restaurants universitaires. Confiés à l'agence de Jean de Richemond, c'est en fait Philippe Jaulmes et Jean-Claude Deshons qui réalisent ces programmes. Situés au nord de Montpellier, le campus universitaire de Triolet est rattaché à l'université des sciences et celui de Vert-Bois à l'université des lettres.

Le campus de Triolet est une des premières réalisations du tandem Jaulmes-Deshons. Son restaurant universitaire est inauguré en septembre 1963 par le ministre de l'Éducation nationale, Christian Fouchet. Les architectes traitent de manière rationnelle le problème de l'organisation des cuisines, des salles et de leurs liaisons, en fonction du nombre très important de repas servis. Le restaurant comporte quatre salles de

250 places et une salle de diététique de 100 places, soit une capacité de 1 100 places. L'adoption d'un parti circulaire permet une répartition des salles autour des cuisines occupant le noyau central ; cette disposition assure une jonction directe entre cuisines et salles, supprimant pratiquement tout couloir de circulation. L'avènement du self-service avec « guichets » simplifie le service.

L'ossature du rez-de-chaussée est constituée par des portiques et un plancher en béton armé, sur lesquels s'appuient les piliers métalliques de l'étage. La charpente est en lamellé-collé, les menuiseries extérieures en alliage d'aluminium. Les salles à manger de l'étage, en surplomb, prennent jour sur une façade entièrement vitrée grâce à des murs-rideaux ; une poutrelle métallique ajourée à l'extérieur des fenêtres rigidifie l'ensemble. Un revêtement de grès cérame émaillé de couleur bleue couvre l'allège. Les salles courbes font entrer beaucoup de lumière

par les baies vitrées basses. Des structures hors-œuvre permettant le passage d'une salle à l'autre animent légèrement l'aspect de la façade.

Il faut souligner l'attachement des architectes au décor, au titre du 1% artistique. À Triolet, pour « agrémenter le temps d'attente dans les préaux », le peintre François Rouan orne l'arrondi du mur extérieur d'un revêtement de grès émaillé, pâte de verre et céramique, très coloré, à la fois abstrait et fantasmagorique.

Le modèle rayonnant créé pour le restaurant de Triolet sert de modèle à celui de Vert-Bois, construit en 1966. Il consacre l'organisation des repas en self-service, avec cuisine centrale et salles indépendantes réparties autour. Ici une trame triangulaire permet une grande souplesse d'intégration dans le site, une ouverture importante vers l'orientation préférentielle et un jeu de volumes intérieurs et extérieurs variés. Ce restaurant est prévu pour un millier de places réparties en trois salles de 333 places. Le bâtiment est composé de quatre blocs fonctionnels constitués par la cuisine et les trois salles ouvertes sur celle-ci par un de leurs côtés. Un hall central en rez-de-chaussée distribue les accès aux salles de restaurant ; une cafétéria y est

incorporée. Tous les services et annexes de la cuisine sont situés au rez-de-chaussée.

Le parti constructif repose sur un module d'1,80 m permettant des portées économiques : le rez-de-chaussée est en ossature béton sur une trame de 5,4 m avec poutres croisées. L'allège du premier étage assure un chaînage général. Les cloisons du rez-de-chaussée sont libérées de la trame et non porteuses pour permettre toutes modifications d'aménagement intérieur. À l'étage, l'ossature en métal supporte des poutres apparentes en lamellé-collé. Le contreventement général est assuré par les pignons pleins et les raidisseurs de façade en voile de béton armé ; les deux parois accolées laissent un creux qui réceptionne les eaux de pluie, système similaire à celui mis au point par Frank Lloyd Wright à Taliesin West (Spring Green, Wisconsin, États-Unis, 1937-38). Le système triangulaire de couverture a été adopté afin de standardiser au maximum la poutraison et permettre la création d'éclairages zénithaux et d'une ventilation particulière sur certaines zones.

Ces restaurants avec leur plan centré attirent fortement le regard, tout en remplissant parfaitement leur fonction.

[FM]



Nîmes (Gard)

Restaurant universitaire Saint-Césaire

380 chemin du Moulin à Vent

Architecte : Joseph Massota (1925-1989)

1970

Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

En 1970, neuf ans après son installation dans le Gard, l'architecte Joseph Massota a déjà construit à Nîmes l'église Saint-Dominique, la Maison de l'Agriculture et l'immeuble de la SADA. Il est retenu pour la construction d'un restaurant universitaire de 330 places dans le quartier Saint-Césaire, à l'ouest de Nîmes. Le terrain, situé au sommet d'une colline boisée, domine le paysage, à proximité immédiate des quartiers nouvellement construits de la ZUP Ouest. En béton brut, résolument moderne, la construction s'inscrit paisiblement dans le site, s'ancrant dans la pente pour atténuer son impact visuel. Le parti architectural part d'une idée simple : faire profiter au maximum les usagers de la vue panoramique depuis la colline. Joseph Massota est un adepte des courbes et plusieurs de ses projets sont circulaires (le chalet hors-sac conçu la même année pour la station de ski de Prat-Peyrot à

Valleraugue sur le Mont Aigoual par exemple). Par ailleurs, il recherche probablement, comme dans le quartier nîmois du Chemin-Bas d'Avignon où il a implanté une église en forme de barque, un contrepoint aux formes rectilignes des immeubles voisins des années 1960. La salle de restaurant est de plan annulaire et les tables sont disposées contre la paroi extérieure, ce qui permet de profiter de la vue imprenable sur la ville et ses alentours. Dès sa construction, le bâtiment est dit « de conception futuriste ». Il a « la forme étrange d'une soucoupe reposant sur un cylindre ». Les diamètres respectifs de la soucoupe et du cylindre sont de 30 m et 9 m.

Au niveau inférieur se trouve le hall d'entrée, exposé au sud, et deux appartements de fonction destinés au directeur et au concierge, inscrits dans un volume sur pilotis épousant la courbe du volume principal. Les fonctions éclairage et ventilation sont dissociées et nettement exprimées par des barres et des cercles (le I et le O, éléments primordiaux selon Joseph Massota). À l'étage, le restaurant dont les vitrages sont continus, bénéficie également d'un éclairage naturel par l'intermédiaire de lanterneaux. Pour répondre aux nouvelles normes en vigueur, les dispositions intérieures ont été légèrement modifiées et un ascenseur extérieur ajouté. Toujours en fonction, le bâtiment présente un grand intérêt architectural, par la force de sa volumétrie et la vue panoramique qu'il offre aux usagers.

[AML]



Montpellier (Hérault) École nationale supérieure d'architecture de Montpellier, ENSAM

179 rue de l'Espérou

Architectes : Édouard Gallix (1923-2004), Michel Rueg (né en 1931), Luc Doumenc (né en 1931), Jean-Pierre Rey (né en 1941), Frédéric Szczot (né en 1933)
1976-1978

Labellisée par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

En 1968, un programme de création de 22 unités pédagogiques d'architecture (UPA) voit le jour en France pour remplacer l'ancien système des écoles régionales et nationale des beaux-arts. Celle de Montpellier, qui est alors une branche de l'école régionale d'architecture de Marseille, devient une entité autonome et officielle, ouverte aux échanges, au dialogue et à un renouveau de l'enseignement. Édouard Gallix, architecte responsable du projet et vainqueur du concours lancé en 1975, et Rueg, Doumenc, Leccia, Rey et Szczot, laissent transparaître dans leur architecture cette vision nouvelle. Construit entre 1976 et 1978 dans le quartier résidentiel du Plan des Quatre-Seigneurs, le bâtiment est le fruit d'une collaboration entre enseignants et élèves de l'école. Le site choisi n'est pas anodin : acquis en 1924 par l'urbaniste écossais Patrick Geddes, perché sur les hauteurs de Montpellier, le lieu est un point d'observation remarquable sur la ville, les étangs côtiers et la mer Méditerranée d'un côté, le pic Saint-Loup et les Cévennes de l'autre.

Des difficultés techniques, administratives et financières retardent la réalisation et lorsque l'école accueille les étudiants pour la première fois en 1979, les aménagements extérieurs et la cafétéria ne sont pas achevés. Construit pour un effectif de 350 étudiants, le bâtiment s'avère rapidement exigu à mesure que le nombre d'étudiants augmente. En 1998, un concours d'architecture est lancé et les architectes Jacques Sbriglio et Jean-Louis Duchier sont chargés de la réalisation d'une extension. La surface passe de 5 400 à 7 300 m², réparties en trois volumes autour de l'ancienne école. Un travail de relation entre l'ancien bâtiment



et le nouveau est au cœur du processus de conception. Les travaux sont achevés en octobre 2004.

Le terrain qu'occupe l'école étant en forte déclivité, un étagement des bâtiments, accompagné de l'aménagement de terrasses successives, permet une bonne insertion dans le site. Les architectes cherchent à établir la typologie définissant le caractère d'une école ouverte aux échanges méditerranéens. Ils puisent dans l'architecture de José Luis Sert (auteur de la fondation Maeght à Saint-Paul-de-Vence et de

la fondation Miró à Barcelone) certains éléments d'une architecture méditerranéenne moderne : voûtains, porte-à-faux, vitrages plein jour aux châssis fuyants, pare-soleils en voile de bronze. Le principe fondateur du plan est la présence de vastes ateliers. L'organisation se fait à partir de deux grands halls intérieurs de 18 x 18 m et de 9 m de hauteur. Les ateliers se développent en balcon au premier niveau de ces deux halls. L'axe de symétrie en diagonale dans le sens de la pente accentue la volumétrie et l'imbrication des différents volumes. Servant d'articulation entre les deux halls, un amphithéâtre d'une centaine de places, suspendu dans un caisson polygonal rouge, est entouré par les escaliers d'accès au premier étage.

La structure est entièrement apparente, sur une trame de 9 x 6 m, composée de poutres précontraintes et de poutres ou de voiles béton. Les planchers sont composés de voûtains préfabriqués sur le module de 1,50 m et débordent en façade avec des porte-à-faux variant de 0,75 m à 1,50 m. Ces planchers qui ont des niveaux différents, génèrent des espaces internes différenciés. Les couvertures des halls utilisent les voûtains placés à 45° par

rapport aux deux grandes poutres centrales en croix et les poutres de rive appuyées en tête de poteaux. Les façades sont composées par des « épines » structurantes placées entre les voûtains en porte-à-faux sur la hauteur des deux niveaux. Un soin tout particulier est apporté à l'exécution des cannelures éclatées, très en relief.

L'extension de 2004 englobe l'école des deux côtés. À l'entrée, un long bâtiment en L sur pilotis, qui vient fermer à l'est la cour de la cafétéria, abrite les services administratifs ; côté ouest, un bâtiment de deux étages offre des ateliers supplémentaires. Cet agrandissement, avec ses volumes simples et lisibles, laisse l'architecture d'origine très lisible. L'emploi du béton brut respecte également le langage d'origine.

Cette école, remarquable par le caractère innovant de sa conception réalisée dans un esprit de participation et d'échange entre enseignants et élèves, constitue un lieu d'étude et de vie particulièrement apprécié des générations qui s'y succèdent.

[FM]



Architecture industrielle

Aigues-Vives, Aubais, Canaules-et-Argentières, Domessargues, Saint-Christol-les-Alès, Souvignargues, Vauvert (Gard)

Caves coopératives

Architectes : Henri Floutier (1896-1973), Louis Pierredon (1907-1977)
1926-1952

Labellisées par décision préfectorale du 22 juillet 2013 (CRPS du 14 février 2013)

Les caves coopératives sont un élément majeur de la viticulture languedocienne par leur nombre (environ 600 caves construites en un siècle), le poids économique qu'elles représentent, l'ampleur des constructions et leur caractère symbolique. L'étude menée en 2008 par l'Inventaire général du patrimoine culturel (Conseil régional du Languedoc-Roussillon) et la publication en 2010 de l'ouvrage *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon*² ont mis en lumière ce patrimoine exceptionnel.

Le groupe de travail de la DRAC sur le label « Patrimoine du XX^e siècle » s'est appuyé sur cette étude pour sélectionner dix caves du Gard, dont deux (Tavel et Saint-Théodoric) ont été proposées pour une inscription au titre des monuments historiques.

Toutes, sauf celle de Saint-Christol-lès-Alès due à Louis Pierredon, sont l'œuvre de Henri

Floutier, figure majeure de l'architecture du XX^e siècle dans le Gard, qui réalise près de cinquante caves et de nombreux bâtiments publics. Les caves de Floutier se démarquent des architectures de type halle industrielle, apportant une note régionaliste à des édifices restés jusque-là assez simples dans leur expression. Les fonctions demeurent les mêmes mais les formes se modifient avec l'adoption de quelques principes simples. Il abandonne la monumentalité rigide, utilise la pierre apparente soigneusement mise en œuvre, multiplie les volumes différenciés. Il utilise des éléments puisés dans l'architecture vernaculaire du Midi comme le grand auvent abritant les quais de réception de la vendange, les arcs en plein-cintre ou surbaissés, la tour-pigeonnier, les toitures dissymétriques, les volumes décrochés. L'emploi de la pierre



apparente, utilisée ailleurs par Edmond Leenhardt ou Pierredon, en même temps que l'utilisation du béton, l'inspiration néo-provençale sont des caractéristiques reprises par de nombreuses caves dans la région.

La cave de Gallician à Vauvert, cave pilote, liée à la création de l'appellation d'origine Costières du Gard, est une œuvre originale dans le corpus de Floutier. Deux pavillons monumentaux, revêtus de galets dorés des Costières disposés en arêtes de poissons, encadrent un corps central plus bas, à l'avant duquel les quais de réception sont protégés par de vastes auvents rectangulaires en béton soutenus par une rangée de colonnes. À la verticalité des pavillons répondent les lignes horizontales des quais.

Sept caves sont labellisées dans le Gard : les caves coopératives de Saint-Christol-les-Alès (Louis Pierredon, 1926), d'Aigues-Vives (1937), de Souvignargues (1939), de Canaules-et-Argentières (1947), les anciennes caves coopératives d'Aubais (1939), de Domessargues (1945) et la cave de Gallician, à Vauvert (1952). La cave de Vergèze-Codognan, construite en 1939, a été démolie en juillet 2019.

[JC] et [MF]



Ci-contre, Aigues-Vives (Gard).

Ci-dessus, Aubais (Gard) ; Vauvert (Gard), cave de Gallician.

2. Lyon, Éditions Lieux Dits, 2010.



Bagnols-sur-Cèze (Gard)

Cité des Escanaux et cité du Bosquet

Avenue de la Mayre, avenue Marc-Sagnier, allée du Romarin

Architectes : Georges Candilis (1913-1995), Alexis Josic (1921-2011), Shadrach Woods (1923-1973)
1958 et 1959

Labellisées par décision préfectorale du 2 juillet 2014 (CRPS du 10 avril 2014)

En 1954, le commissariat à l'énergie atomique crée le site de Marcoule, sur les communes de Chusclan et Codolet dans le Gard. Ce deuxième site du CEA est construit par les architectes Badani et Roux-Dorlut. Pour loger la main d'œuvre qualifiée de l'usine, une ville nouvelle est créée dans cette zone rurale. La commune de Bagnols-sur-Cèze est choisie pour accueillir une opération qui va doubler sa superficie et tripler sa population. En 1956, Auguste Mionne, directeur de la Construction Moderne Française, mandaté par le CEA pour la construction de logements, contacte Georges Candilis qu'il connaît depuis le chantier de l'unité d'habitation de Marseille, qu'il suivait pour Le Corbusier. Avec ses associés Alexis Josic et Shadrach Woods, Candilis s'est déjà illustré dans la réalisation de logements en remportant en 1955 le concours Million, campagne du gouvernement français pour abaisser le coût de construction grâce

à des modèles standards. L'équipe construit ainsi près de 3 000 logements en région parisienne à Ivry-sur-Seine, au Blanc-Mesnil, à Gennevilliers et la cité Emmaüs à Bobigny.

À proximité du bourg médiéval de Bagnols-sur-Cèze, les architectes construisent en urgence le quartier de la Coronelle puis celui de la Citadelle, enfin les Escanaux et la cité du Bosquet. Le quartier des Escanaux constitue la principale extension de la ville : des immeubles bas de quatre étages et six tours de 14 étages, organisés autour des écoles, d'un centre culturel et sportif, et d'un supermarché. L'ensemble est pensé en termes d'articulation et de rythme, avec six types d'immeubles différents, notamment des immeubles bas à redents rompant l'uniformité en dessinant des angles. S'y conjugue l'alignement fluide des trois tours bordant la composition et reprenant l'image de celles de la vieille ville. Les façades évoquent Mondrian avec leurs panneaux polychromes à grands aplats de couleur primaire, dont la conception revient à Alexis Josic. Les tours proposent plusieurs typologies : tours à quatre branches en *svastika* pour célibataires et couples avec un enfant, tours de grands logements plus compactes et tours à deux branches dites tours jumelles. En 1959, l'opération qui obtient le 1^{er} grand prix d'urbanisme, a un fort retentissement dans la presse spécialisée et Candilis organise à Bagnols-sur-Cèze la première réunion de Team X en 1960.

La cité du Bosquet est une commande du CEA pour loger les ingénieurs. Trente villas individuelles, entourées de jardins, sont placées sur un linéaire souple et espacé, en quinconce ou autour de placettes. Les huit types combinent

les mêmes éléments selon une variété qui assure l'unité de l'ensemble tout en offrant une certaine diversité. Toutes présentent un niveau sur rez-de-chaussée surélevé avec un toit-terrasse. En façade, l'assemblage des pierres forme un quadrillage dont les horizontales s'accordent avec l'acrotère du toit, long bandeau coloré. Candilis utilise ici la pierre, sans doute à la demande du commanditaire pour valoriser ces villas destinées aux cadres. Les différences de niveau du demi-étage et le nombre variable des pièces permettent des jeux de volumes différenciés, que souligne la variété des combinaisons géométriques des baies. L'auvent rectangulaire protégeant l'entrée est soutenu par un fin poteau métallique, seul élément circulaire dans un univers de lignes et d'angles droits.

L'escalier, à marches en bois sans contre-marche pour la circulation de l'air et la transparence, constitue le pivot de la maison et dévoile le plan en un clin d'œil ; une montée droite de l'escalier conduit aux chambres et une autre descend vers le garage.



Les grandes baies au dessin géométrique complexe apportent une belle luminosité. Des ouvertures verticales très étroites, destinées à permettre des courants d'air, créent un jeu plastique. Les aménagements pratiques ne sont pas négligés : passe-plat, cloisons formant rangement, placards dans les murs. Les sols sont soignés : marbre noir pour l'entrée et les pièces à vivre, petits carreaux noirs pour cuisine et salle de bain, et plancher à l'étage.

Dans l'œuvre de Georges Candilis, architecte spécialisé dans le logement social, cette cité de maisons individuelles de qualité, édifée pour un public aisé, est unique.

[JC]



La Grande-Motte (Hérault) Station balnéaire

Architecte en chef : Jean Ballardur (1924-2002)
1963-1989

Labellisée sur avis de la CRPS du 19 janvier 2010

Le chantier de La Grande-Motte³, ville créée ex-nihilo dans le cadre de la Mission Racine, occupe l'agence de Jean Ballardur pendant 30 ans. Ses collaborateurs principaux sont les architectes Paul Gineste et Pierre-Guillaume Dezeuze, et le paysagiste Pierre Pillet.

En août 1962, Jean Ballardur est frappé par les éléments avec lequel il doit composer : la platitude du paysage, la puissance de la mer et la force du vent. En 1966, il présente un projet mû par un humanisme et une approche personnelle de l'urbanisme de vacances : l'architecture de loisirs doit être à l'opposé de celle des villes d'où viennent les vacanciers. Il préconise l'utilisation de formes étonnantes pour leur procurer la détente.

Sur 750 ha dont 450 de terres et 300 d'étang, il élabore le plan masse et le règlement d'urbanisme, définit les principes d'implantation et les gabarits, établit le vocabulaire formel pour donner à l'ensemble le style souhaité. Si chaque promoteur a le choix de son architecte d'opération, tout projet doit recevoir le visa de l'architecte en chef. En 1967, l'étang du Ponant est creusé pour devenir un espace nautique ainsi qu'un port de 17 ha. Charles de Gaulle visite le

chantier le 24 octobre 1967. Les deux premières pyramides sont habitées dès juillet 1968.

La Grande-Motte est une ville composée, organisée en espaces distincts : autour du port le quartier du Levant, dense et quadrillé, à l'est le quartier du Ponant autour de l'étang, au nord le secteur des campings et le quartier des villas, à l'ouest séparé par la zone technique portuaire le quartier du Couchant, tout en courbes. La réussite particulière de La Grande-Motte provient de la symbiose entre le bâti et le végétal. L'architecture est insérée dans une végétation qui hiérarchise les espaces et donne à la ville sa cohérence globale. L'intérêt du couvert végétal est également climatique : les arbres joints aux pyramides atténuent les effets du vent. Un pré-verdissement a été pensé dès l'origine, aidé par la présence du canal du Bas-Rhône.

L'échelle voulue par Ballardur pour calibrer la voirie est celle des boulevards haussmanniens. Des passerelles permettent aux piétons et aux cyclistes de circuler sans interférer avec le trafic automobile. Celle de la Saint-Jean créée en 1971 est un signal percé d'une ellipse où, le jour du solstice d'été, les rayons du soleil à son zénith dessinent à travers l'ouverture elliptique une sphère parfaite au centre de la passerelle. La passerelle des abîmes vers Le Grau-du-Roi et celle des lampadophores vers Carnon, créée par Michèle Goalard sont de symboliques entrées de ville.

Jean Ballardur fait participer la sculpture à la composition urbaine : dès 1966, il demande à de jeunes artistes parisiens (Michèle Goalard, Albert Marchais, Joséphine Chevy) d'intégrer son travail, dans une grande aventure de création de « sculpture à valeur d'usage ».

Édifice symbolique de La Grande-Motte, le Point Zéro⁴ est à la fois l'élément de départ du projet urbain à partir duquel Ballardur a organisé le plan de la ville et l'altitude. Construit dès 1967,

ce premier équipement public de la station accueille services de plage et commerces, jeux d'enfants et terrasse publique protégée des vents par le *Mur des méditations* de Michèle Goalard. Ce bâtiment dont la forme évoque un poisson est une véritable sculpture de béton brut, dont la partie orientale forme une courbe plissée spectaculaire et l'extrémité vers la mer une vigie pour la surveillance de la baignade.

Images de marque de la station, « les silhouettes pyramidales émergent plus naturellement d'un sol plat et l'animent comme une image des collines absentes ». La création d'une modénature et d'un décor grâce aux résilles de béton placées en avant des façades est une trouvaille visuelle. Sur le plan esthétique, la ville constitue un « catalogue de formes inspirées »⁵, la parabole, la courbe, qui théâtralistent les façades grâce au jeu d'ombre et de lumière qui modèle les espaces des loggias.

Au centre du quartier des pyramides, la place des trois pouvoirs, nommée en référence à Brasilia, est entourée de la mairie, de l'église et du centre culturel, dont une des faces, traitée en gradins, transforme la place en lieu de manifestations. Au sol, est dessiné un labyrinthe au centre duquel est scellée une plaque commémorant la création de la commune, détachée du territoire de Mauguio, le 1^{er} octobre 1974. L'église Saint-Augustin consacrée en 1976 est composée de trois paraboles qui s'élèvent et s'enlacent, dessinant le clocher et les espaces sacrés, intérieurs et extérieurs. Immeuble de 15 étages marquant le paysage, la Grande Pyramide dont la silhouette est une évocation

du Pic Saint-Loup, est bordée de 20 figures de proue d'Albert Marchais, détachant leur silhouette fantastique au milieu des haies végétales.

À l'opposé du tracé rectiligne du Levant, le quartier du Couchant situé à l'ouest du port, dont Jean Ballardur donne le plan masse dès 1973, est irrigué par un réseau de rues en courbes enroulées et inversées. Sa construction s'est échelonnée jusqu'en 1986. Les immeubles appelés conques de Vénus et bonnets d'évêque s'articulent derrière la promenade de bord de mer et des places de l'Homme et du Cosmos. Noyé dans la végétation, le quartier des villas est une cité-jardin organisée autour de placettes procurant un maximum d'intimité aux habitants.

La Grande-Motte étonne et séduit avec ses formes pyramidales inspirées du Mexique, son plan associant des quartiers très fortement identifiables, fondus dans la végétation. Ballardur a créé une ville verte dotée d'une architecture festive et ludique, symbole du succès de la Mission Racine.

[MF]

3. Michèle François, *Jean Ballardur et La Grande-Motte : l'architecte d'une ville*, collection Duo, Montpellier, DRAC Languedoc-Roussillon, 2010, 74 p.

4. Inscrit au titre des monuments historiques par arrêté du 29 décembre 2015.

5. Claude Prelorenzo, Antoine Picon, *L'aventure du balnéaire. La Grande Motte de Jean Ballardur*, Marseille, Éditions Parenthèses, 1999, 142 p.



Agde (Hérault) Cap d'Agde, port Saint-Martin

Architecte en chef : Jean Le Couteur (1916-2010)
1969

Ensemble labellisé sur avis de la CRPS du 16 novembre 2010

Le Cap d'Agde est la station nouvelle de l'unité touristique du bassin de Thau que la Mission interministérielle d'aménagement du littoral du Languedoc-Roussillon confie à Jean Le Couteur.

Cet architecte est diplômé de l'école des beaux-arts de Paris en 1944 dans l'atelier Perret. Marqué par les recherches structurales et formelles de l'après-guerre, il rejoint en 1945 Bernard Zehrffuss, chef du service d'architecture et d'urbanisme de Tunisie, pour participer au travail de reconstruction de Bizerte, où il construit, avec l'ingénieur Bernard Laffaille, l'église Notre-Dame-de-France (1948-1953), variation sur le thème des églises-halles développé par Perret au Raincy. Associé à Paul Herbé de 1949 à 1963, il édifie la basilique du Sacré-Cœur de Jésus à Alger (1955-1963), la maison de la culture de Reims, l'université de Tananarive et est appelé en 1962 pour faire partie de l'agence pour l'aménagement du Languedoc-Roussillon (AALR) par Pierre Racine.

La station du Cap d'Agde, prévue pour une capacité de 60 000 lits, est située à 4 km au sud-est de la ville d'Agde.

Après avoir imaginé un audacieux immeuble « viaduc » couvrant une partie du cordon littoral entre Sète et Agde⁶, l'architecte privilégie l'intégration au site du cap, le respect de l'échelle humaine avec une architecture modeste inspirée des villages languedociens. L'architecte, qui est un navigateur, est soucieux, après ses voyages en Méditerranée, d'éviter le massacre des littoraux touristiques que venaient de subir les côtes d'Espagne et de Sardaigne.

Inscrite dans la topographie particulière du cap d'Agde, avec l'émergence naturelle des monts Saint-Loup, Saint-Clair et de la colline Saint-Martin ouverte en amphithéâtre vers la mer, l'architecture souligne l'échelle humaine de la station avec ses ruelles et ses places.

Le plan masse se développe en demi-cercles concentriques autour du port en suivant le



relief du terrain jusqu'au Mont Saint-Loup. Un plan d'eau est créé par le creusement d'anciens marais et le remblaiement des zones inondables, dans un cadre paysager intégrant les boisements des hauteurs environnantes. Trois tranches sont programmées d'emblée. Une zone d'habitat collectif entoure le port, conçue avec la volonté de retrouver l'échelle des villages méditerranéens, aux rues piétonnières débouchant sur des placettes fermées, les rez-de-chaussée des immeubles étant réservés aux commerces. Une zone de maisons individuelles est répartie sur les pentes boisées, tandis que campings et villages de vacances sont implantés à proximité des plages. « Dans le fond, le Mont Saint-Loup domine le paysage dans un cadre de collines. Le site se présente comme un amphithéâtre, Jean Le Couteur le traite en urbaniste »⁷. Il propose à l'origine des maisons couvertes de terrasses comme en Algérie, mais les toits en tuiles sont finalement préférés par les élus. Le Couteur a cependant été taxé de passéisme pour ses « réminiscences régionalistes » par Pierre Vago dans la revue *L'Architecture d'Aujourd'hui*.

Caractéristiques des stations de la Mission Racine, les espaces verts, créés par les paysagistes de BRL, en particulier Pierre Pillet, sont variés : parcs publics, cheminements piétonniers, parkings, bordures de voirie. Celle-ci s'organise autour de la station, de la voie rapide aux voies secondaires de desserte des habitations et aux cheminements piétonniers. Le souhait est de « donner à l'automobiliste le sentiment que les routes lui sont hostiles et les chemins accueillants ». Pour le quartier primitif du port Saint-Martin, une attention particulière est portée à l'espace public, traité avec soin : sols en basalte, mobilier urbain, espaces verts. C'est cet ensemble, modèle pour le reste du programme engagé par Le Couteur au début des années 1970, qui a été choisi pour la labellisation, avec ses quais, sa voirie et ses îlots d'habitations.

[MF]

6. Thierry Lochard, « Les stations balnéaires du Languedoc-Roussillon », *Études Héraultaises*, n° 46, 2016, p. 65-72.

7. Pierre Racine, *Mission impossible ? L'aménagement touristique du littoral Languedoc-Roussillon*, Montpellier, Midi Libre, 1980.



Le Grau-du-Roi (Gard)

Port Camargue : capitainerie, ensemble urbain du quai d'honneur et marina Les Camarguaises Sud

Architecte en chef : Jean Balladur (1924-2002)
1969-1977

Ensemble labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

La création d'un port de plaisance au Grau-du-Roi est un projet de la chambre de commerce et d'industrie de Nîmes dès le début des années 1960. Celle-ci obtient qu'il soit intégré à la Mission Racine, en 1969, dans l'unité touristique qui s'étend de Palavas-les-Flots au Grau-du-Roi. Jean Balladur en devient l'architecte en chef. Très occupé par la construction de La Grande-Motte, il confie à son jeune collaborateur, Denis Barthélemy, le soin de suivre les travaux de Port Camargue, Paul Gineste assumant la responsabilité de la direction

générale. Distincte de l'ancienne ville du Grau-du-Roi, Port Camargue est une station balnéaire essentiellement composée de marinas, très spécifique de l'orientation vers le tourisme nautique.

La capitainerie construite par Jean Balladur en 1973 est emblématique de Port Camargue. Elle forme un amers en avant d'une station qui ne présente, à ses débuts, aucun point haut. La verticalité de la vigie s'oppose aux formes arrondies du bâtiment. Sa terrasse surplombe un bassin circulaire, dont la figure géométrique est cassée par cinq petits bassins également circulaires.

À proximité de la capitainerie, un ensemble d'immeubles bordant le quai d'honneur, construit entre 1975 et 1977, présente l'homogénéité souhaitée par Balladur pour la station. Les points verticaux sont mineurs mais placés « de façon à éviter la monotonie » et à créer un aspect urbain qui se différencie des marinas. Successivement placés d'est en ouest, le long du quai, quatre immeubles sont particulièrement remarquables par leur composition.

Le Suffren, dû à l'architecte gardois Georges Chouleur, termine la perspective du quai. Il est formé d'une partie haute de six étages et d'une partie plus basse très allongée de trois étages, dont les loggias en résille de béton dessinent des sinusoïdes. Chouleur, qui n'est pas familier de l'architecture de loisirs ludique préconisée par Balladur, doit présenter plusieurs élévations de façade avant que son projet ne soit accepté par l'architecte en chef.

À la suite, le Grand Pavois, construit par Denis Barthélemy, offre une silhouette marquante du quai d'honneur. L'architecte

est, de juin 1969 au 31 décembre 1974, un des trois architectes de l'agence Balladur de La Grande-Motte, d'où il suit l'aménagement de la station de Port Camargue. Installé à son compte en 1975, il dessine ici un immeuble très proche des œuvres de Balladur, dont les exigences et le regard extrêmement strict sur l'application des gabarits et modèles expliquent les similitudes. Comme le Suffren, l'immeuble est formé d'une partie élevée de sept étages et d'une autre plus basse de trois étages. Un passage en rez-de-chaussée crée une élégante liaison entre les deux façades traitées différemment l'une de l'autre.

Les Jardins du Port, sur le quai Lapeyrouse, est une résidence réalisée par Jean Balladur lui-même. Formant un S couché, elle compte deux niveaux sur rez-de-chaussée avec un 3^e étage aux extrémités, faisant écho au Grand Pavois par son gabarit et la forme de ses loggias. Leurs résilles et le voile de béton sommital dessinent une vague.

Le Grand Galion, sur le même quai, épouse également la forme d'un S, mais les jeux de façade, répondant aux consignes de Balladur, sont traités de manière originale par l'architecte nîmois Joseph Massota avec des loggias en résille de béton dessinant des écailles de poisson. Cette résidence assez luxueuse possède sept halls d'entrée, tous ornés d'un mur sculpté par Paule Pascal, en pierre de Vers-Pont-du-Gard. L'artiste creuse dans la pierre des baigneurs, plongeurs, surfeurs dans un style abstrait. Dans le secteur des marinas, Les Camarguaises Sud, construites en 1972-1973 par Massota, sont un exemple représentatif de ce type d'habitat spécifique de Port Camargue : des logements avec poste d'amarrage de bateau côté port et parking en façade arrière sur une placette, présentant des façades incurvées sur la placette et des duplex avec villas sur le toit.

[JC et MF]



Montpellier (Hérault) Quartier Antigone

Place du Nombre d'Or, place du Millénaire
Architecte : Ricardo Bofill, Taller de Arquitectura
1984

Ensemble labellisé par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)



L'opération d'urbanisme d'Antigone fait suite à la zone d'aménagement concerté (ZAC) du Polygone, achevée en 1977, qui devait se poursuivre par le projet Polygone II de l'agence Jaulmes et Deshons. À la faveur d'un changement de majorité municipale, le maire nouvellement élu, Georges Frêche, fait le choix de reprendre la main sur les grandes opérations d'urbanisme, jusqu'alors menées par l'État. Le 22 mai 1979, l'architecte catalan Ricardo Bofill est engagé comme architecte en chef.

Antigone est le geste architectural symbolique d'une municipalité qui souhaite créer un ensemble fermé, sans lien avec la ville existante. L'opération consiste en la construction de 1800 logements dont une majorité de logements sociaux, avec les équipements et les services nécessaires, ainsi qu'un parc de 6 ha reliant la ville au Lez. L'architecte présente en 1980 le plan masse de ce quartier nouveau, organisé autour d'un axe de perspective monumental central desservi par deux

voies secondaires obliques. Ce plan originel, qui prévoyait une dernière place fermée sur le Lez, a été modifié et s'est appauvri, par la poursuite de l'opération à l'est, à la fin des années 1980. L'aménagement d'Antigone s'est achevé au début des années 2000 avec trois grands équipements : la piscine olympique, la médiathèque centrale Émile-Zola et la ligne de tramway.

Antigone est pensée comme un ensemble de places, lieu de rassemblement social. Ce thème de la grande place urbaine est une caractéristique de l'œuvre de Bofill, à Saint-Quentin-en-Yvelines, Marne-la-Vallée, Cergy-Pontoise ou à Paris aux Échelles du baroque. Le projet doit sa forte personnalité à l'esthétique néo-classique développée par l'architecte.

La place du Nombre d'Or, première réalisation d'Antigone, est un espace quadrilobé qui

trouve son origine dans les plans d'églises italiennes de la Renaissance, en particulier celle de Santa Maria della Consolazione de Bramante, à Todi. Sa conception d'origine a été modifiée par le percement en sous-œuvre d'une porte monumentale, réalisé en 1998-1999, pour assurer ouverture et circulation vers la ville ancienne. Les immeubles qui l'enserrent abritent 288 logements sociaux, dont les escaliers de secours sont placés dans de gigantesques colonnes. Cette place de 13 000 m² est occupée en son centre par un carré de 48 m de côté délimité par des arbres. Elle se prolonge par la place du Millénaire, plus végétale avec ses cyprès et pins parasol qui ombragent une promenade de 100 mètres.

La perspective se poursuit en franchissant l'arche formée par la maison du travail et des syndicats et l'immeuble de Montpellier Métropole, vers la place de Thessalie, ordonnancée en miroir de celle du Nombre d'Or. Près du Lez, l'hémicycle de la place de l'Europe avec Port Juvénal inspiré des « Crescents » de l'architecture néo-classique anglaise, et l'hôtel de région, qui clôt la perspective, ne font pas partie du projet d'origine.

La première originalité de l'œuvre de Bofill réside dans la qualité du béton architectonique teinté dans la masse, de couleur ocre rosé, proche de celle de la pierre de Montpellier. Il est mis en œuvre par panneaux préfabriqués fixés aux éléments structurels et coulés sur place. La place du Nombre d'Or est caractérisée par la présence de monumentales corniches, avancées de 5 à 6 m en surplomb, élément symbolique, ici surdimensionné, puisé dans le langage de l'architecture classique.

Image iconique de Montpellier, Antigone est partiellement labellisée selon le projet initial des places du Nombre d'Or et du Millénaire.

[FM]



Balaruc-les-Bains (Hérault)

Village de vacances Les Rives du Thau (VVF)

Rue du Stade

Architectes : André Gomis (1926-1971), Borja Huidobro (né en 1936)
1967

Labellisé par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

Dans le cadre de la Mission Racine créée en 1964, l'aménagement de stations touristiques nouvelles sur le littoral accompagne le développement des stations existantes. André Gomis est chargé de la presqu'île de Balaruc-les-Bains, située sur l'étang de Thau. Le village vacances famille ouvre en 1967.

Né à Oran, Gomis, par son travail à l'agence du Plan d'Alger à partir de 1958, connaît parfaitement l'architecture méditerranéenne, qu'il propose comme modèle pour ce VVF, à la différence de celui qu'il conçoit à Guidel dans le Morbihan. Ici, la blancheur des murs, l'étagement et l'imbrication des différents volumes, le mélange de toits plats et de voûtains sont autant de rappels de l'architecture méditerranéenne, comme à l'unité de loisirs de M'diq (Maroc).

Le VVF se situe à l'ouest du village, en surplomb des plages. Le terrain de 26,5 ha occupe une plate-bande étroite le long de l'étang. Le programme comprend un pavillon central regroupant les services (accueil, réception, salles à manger des parents et des enfants, cuisine et annexes, salles de détente), un amphithéâtre de plein air, un hôtel de 48 chambres et quatre pavillons familiaux. Gomis place le pavillon central en face de la plage ; jouant sur le dénivelé de la falaise, il l'installe sur deux niveaux : en haut pour l'accueil, en bas vers la plage avec les restaurants, bars et terrasses. L'hôtel se trouve à l'angle du pavillon central. Étalis le long du littoral, les pavillons de logements sont disposés en V, avec au centre une rotule occupée par un grand escalier à l'air libre.

Ils bénéficient chacun d'un accès direct vers l'étang. Desservi par une coursive côté jardin, chaque appartement est vitré côté étang et doté d'une petite terrasse-loggia.

Le pavillon central accueille la salle à manger ouverte sur la plage, et les espaces de détente du bar inscrit sous les voûtains.

L'hôtel est un bâtiment à toit plat, dont les chambres sont disposées comme des cubes posés de biais par rapport à l'axe de la structure, bénéficiant ainsi de vues vers l'étang. Pour éviter la monotonie de ce long bâtiment en partie sur pilotis et flanqué d'un escalier secondaire en forme de tourelle ouverte, l'architecte crée des ruptures de rythme : mur aveugle et interruption de la rambarde. Dans les pavillons familiaux, c'est le jeu de la lumière naturelle sur les rambardes côté loggias, hautes ou basses, pleines ou à barreaux, qui donne un caractère graphique aux façades. Toute l'architecture est blanche, mais des tâches de couleur lui répondent : parasols de la plage, grands stores rouge-orangé du restaurant, volet coulissant orange des balcons. Les photographies à l'époque de l'ouverture du village de vacances montrent la simplicité des aménagements intérieurs : bancs et cubes comme sièges, murs blancs. Près de la plage, un bassin comporte cinq sculptures-douche dues à Philolaos Tloupas évoquant des coquillages ou des nageoires de poisson⁸. Tloupas avait déjà travaillé avec Gomis pour le château d'eau-sculpture de Valence (Drôme). Devant le théâtre de plein air se trouvaient des jeux et, sur la plage, des dispositifs en béton brut, de formes très simples : chaises longues, fauteuils,



bancs décoratifs et fontaine. Le charme du lieu tient beaucoup à l'espacement des bâtiments dans un vaste terrain : les aménagements faits dans la période de la mission Racine bénéficient de grands espaces. La nature est ici dominante, le piéton privilégié et la voiture bannie. Si la clôture du site du côté du rivage, la disparition de la blancheur originelle (les voûtains sont recouverts de calendrite de couleur brique) et la mise en

couleur de certaines parties affadissent les effets graphiques voulus par l'architecte, la structure générale est respectée ainsi que la vocation de tourisme social.

[FM]

8. Les photographies de Vera Cardot, conservées au musée national d'art moderne/centre national d'art et de culture Georges-Pompidou (Paris), montrent une autre sculpture de Philolaos près de l'escalier descendant à la terrasse.

Agde (Hérault) Port Ambonne

Avenue Amphitrite, avenue de la Joliette, boulevard des Matelots
Architectes : Francisco Lopez Almansa (né en 1934), François Coste (né en 1937)
1971

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

Paul et René Oltra, créateurs d'un village naturiste installé dès 1956 sur un site isolé, projettent de passer d'un type d'organisation temporaire à des structures d'accueil pour 6 à 7 000 personnes répondant aux ambitions de la nouvelle station du Cap d'Agde créée par la Mission Racine. Ils missionnent l'architecte et urbaniste François Lopez, ancien collaborateur de Jean Le Couteur, qui a travaillé en collaboration avec François Coste, pour dessiner la résidence Port Ambonne en 1971.

Sur un terrain de 14 ha, le programme prévoit de bâtir un milieu clos, prenant en compte le site naturel, les vents dominants, une servitude d'élévation de trois niveaux, un espace essentiellement piétonnier avec 2 000 places de parking à l'extérieur. Il s'agit également de créer un microclimat qui permette d'allonger la saison du printemps à l'automne. Le fonctionnement autonome de la résidence nécessite de proposer tous les services nécessaires : accueil, commerces, garderies, jeux, lieux de distraction, service médical. Le permis de construire



n'est accordé officiellement que pendant les travaux, sur l'insistance des deux architectes et malgré l'opposition de Jean Le Couteur. Cette réalisation, qui a fait l'objet de très nombreuses publications élogieuses dans les revues nationales, est retenue par la section française de l'Union Internationale des Architectes pour représenter la France au Congrès de Varna (Bulgarie) en 1972, sur le thème de l'architecture et les loisirs.

L'édifice en arc de cercle isole la communauté de l'extérieur mais ouvre sur un port. Il forme un amphithéâtre où les cent cinquante cellules de logements de deux ou trois pièces, disposées sur trois niveaux, dominant une dalle aménagée en jardin suspendu, surplombant le patio du centre commercial dont le cœur est occupé par la piscine collective et ses plages. Sous la dalle s'étend une galerie ouvrant sur quarante boutiques, qui constitue un des lieux d'animation du site.

L'architecte expose lui-même dans un article la conception de son œuvre : « Trois mouvements définissent la composition : le geste sur le port c'est-à-dire un ensemble commercial ouvert sur l'extérieur. Le sanctuaire : il est dans la nature du fait naturiste d'imposer, par un retranchement du monde, une vie sociale en milieu clos, close aux intrusions comme aux regards ; il est dans la nature même du littoral languedocien d'imposer par un rempart au vent une vie végétale en jardin clos, clos au « magistrau » comme au « marin » ; le respect de ces deux paramètres impose une composition résolument introvertie sur le milieu intérieur [...]. Les terrasses aux retraits successifs ménagent un dernier enclos définissant un volume qui présente au monde extérieur le rempart d'encorbellements érigés sur le soubassement de basalte de l'amphithéâtre ouvert sur l'horizon marin, domaine des embruns et du soleil, dunes, plages : ensembles sportifs et stades nautiques y trouveront leur place. Le gabarit moyen des trois niveaux est maintenu en raison d'une intégration spatiale plus vaste, le domaine piétonnier est maintenu aussi vaste que possible, les automobiles sont rejetées dans les garages périphériques »⁹.



Le profil des refends à 45° dans l'amphithéâtre assure un ensoleillement et une vue maximum tout en protégeant l'intimité. À l'arrière, les coursives en encorbellement reçoivent des éléments de protection dont la moitié inférieure, ouvrant vers le bas, apportent vue et lumière. Les nombreux escaliers permettent une circulation diversifiée et ménagent des vues depuis les coursives vers l'intérieur. La portion sud de l'amphithéâtre, en retrait, referme la structure et comprend le restaurant panoramique qui surplombe la piscine (transformé en logements). Les appartements étant exclusivement des résidences de vacances, les surfaces pratiques (cuisine, sanitaires, rangements) sont réduites au profit de l'espace séjour, prolongé par une loggia puis une terrasse surmontée d'une pergola.

L'ensemble du site impressionne par son ampleur. La forme de roue dentée introduit la notion d'architecture dynamique, solaire, comme susceptible de tourner en fonction du soleil. Elle donne aussi l'impression d'une gigantesque « machine à habiter », ici collective, dont les appartements sont appelés « cellules ».

[FM]

9. F. Lopez, « Cap d'Agde. Village héliomarine Oltra. Centre naturiste international », *Techniques et Architecture*, 34^e série, n°1, octobre 1971, p. 92-98.

Sète (Hérault) Musée Paul Valéry

148 rue François-Desnoyer
Architecte : Guy Guillaume (1924-1980)
1970

Labellisé par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

Jusqu'en 1970, le musée municipal de Sète se situe en centre-ville, sur l'avenue Victor-Hugo face à la gare. Trop petit, il ne correspond plus aux axes de développement de la ville, vers le Mont Saint-Clair, le Lazaret et le quartier des Métairies. La Ville de Sète décide donc la construction d'un nouveau musée, au-dessus du cimetière marin, « sur la grande traversée touristique de la ville, du Port à la Corniche » et « dans le champ de vision de la tombe du poète ». Le maire communiste Pierre Arraut fait appel à Guy Guillaume sans concours. Formé à l'école des beaux-arts de Paris et installé à



Montpellier en 1955, cet architecte construit de nombreux logements HLM, notamment à Montpellier, à la Paillade. Le musée Paul Valéry est le seul bâtiment culturel qu'il ait dessiné.

La pose de la première pierre a lieu le 16 septembre 1967 et le musée est inauguré le 26 novembre 1970. En 1987, il est agrandi par le cabinet sétois Aquillière, Charrière et Parpaillon, qui crée au nord une extension courbe dont les pans coupés évoquent l'architecture de Guillaume.

Le terrain choisi, en contrebas du phare, domine la mer de 30 m, depuis une terrasse. Le programme prévoit la conception d'un bâtiment moderne, adaptable, intégrant des salles consacrées aux thématiques locales : histoire de Sète et du canal du Midi, joutes nautiques, archéologie ainsi qu'un espace dédié à l'écrivain Paul Valéry.

Guy Guillaume implante son musée au centre de la parcelle étroite dominée par une falaise. Le bâtiment se compose d'un grand volume principal, rectangulaire, parallèle à la côte, qui abrite les collections, autour duquel s'agglomèrent la salle Paul Valéry construite sur pilotis et les deux cubes accueillant le logement et le bureau du conservateur.



Les locaux sont conçus de manière à favoriser un circuit de visite fluide. Les salles spécialisées conservent cependant la possibilité de fonctionner séparément.

Un vaste hall à mezzanine abrite les collections archéologiques et de peinture, et la salle d'exposition temporaire. À l'est, un escalier donne accès à la salle Paul Valéry. L'architecte a conçu le musée en étroite relation avec son environnement paysager : il a ainsi prévu un espace ouvert à l'arrière du bâtiment pour présenter les collections archéologiques, pouvant être liées au jardin méditerranéen dessiné par Guillaume et planté d'espèces locales.

À la manière corbuséenne, l'architecte a joué avec la lumière méditerranéenne, qu'il a cherché à moduler et filtrer. Les typologies variées de fenêtres caractérisent ainsi les différents espaces du musée : loggia vitrée du grand hall, qui éclairent le volume sur toute sa hauteur mais est protégée du soleil par un dispositif paralume en

lames d'aluminium orientables ; fenêtres-bandeaux de la salle Paul Valéry, offrant une vue panoramique sur la mer ; baies vitrées de toute hauteur à l'arrière du bâtiment, qui génèrent un éclairage indirect doux sur les murs obliques des salles. Le musée s'enrichissait à l'origine de deux œuvres d'artistes intégrées à l'architecture : une frise sculptée de l'artiste sétois François Sergio conçue comme un hommage à Paul Valéry et une mosaïque d'Albin Tzaut à l'entrée. Celle-ci n'est aujourd'hui plus visible. Bénéficiant d'une situation et d'une vue exceptionnelles, le musée Paul Valéry permet, grâce à ses espaces intérieurs et extérieurs, des présentations muséographiques variées, qui en font un des lieux majeurs de la politique culturelle de la Ville.

[FM]

Frontignan (Hérault) Piscine Tournesol

Chemin de la Calade
Architecte : Bernard Schoeller (1929-2020)
1975

Labellisée par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

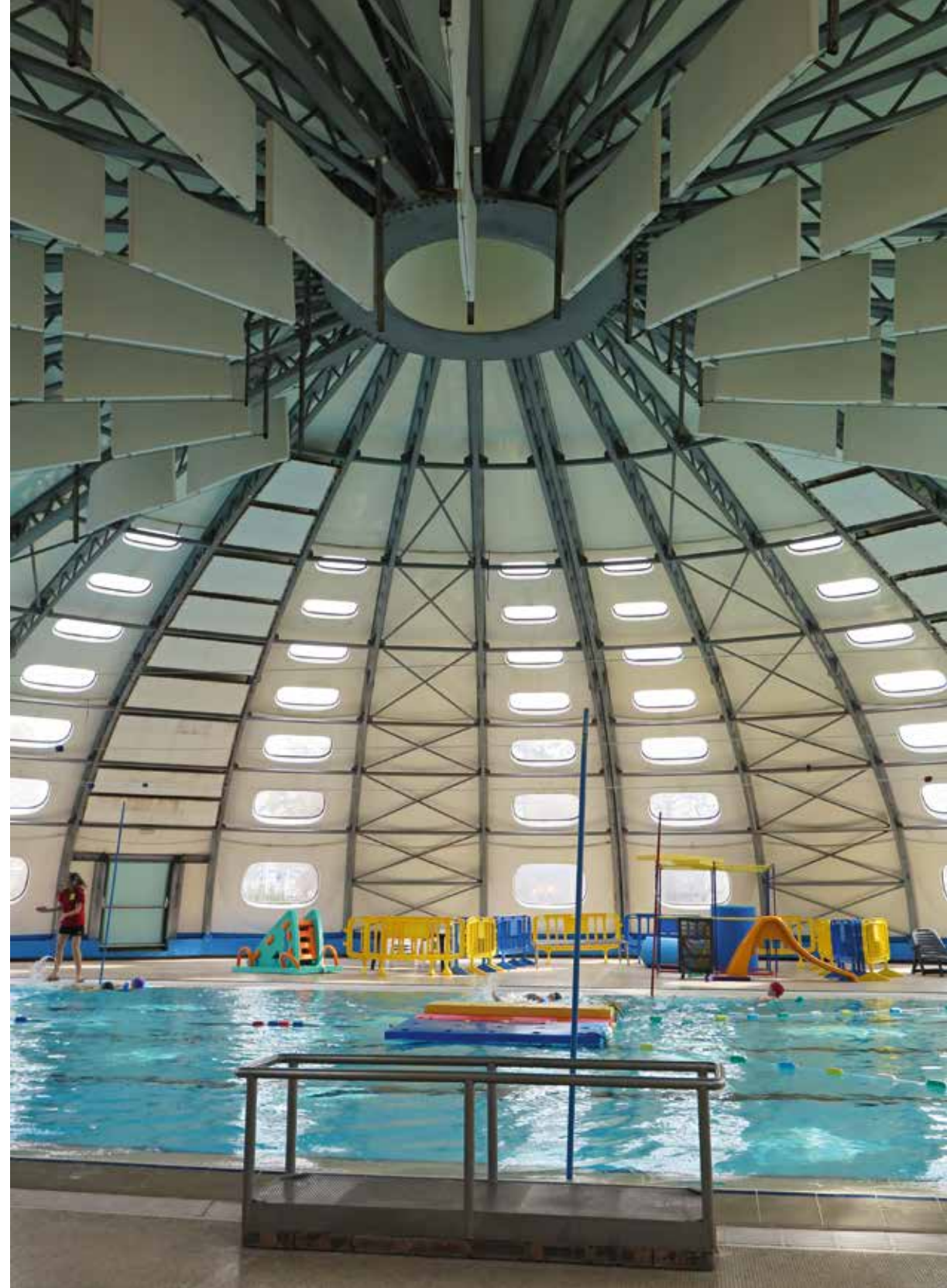
Produite en série, la piscine Tournesol est issue d'un programme national lancé en 1969 par le secrétariat d'État à la jeunesse, aux sports et aux loisirs pour deux raisons. Il s'agit de pallier aux mauvaises performances des nageurs français aux Jeux Olympiques de 1968 et de favoriser l'apprentissage de la natation, dont les nombreuses noyades de l'été 1969 avait démontré la nécessité. Bernard Schoeller remporte le concours, avec l'ingénieur Thémis Constantinidis. Le marché d'État passé le 31 janvier 1973 prévoit l'implantation de 250 ouvrages, mais 183 piscines seulement sont finalement construites, par la société Durafour dans le cadre de l'opération « Mille piscines ».

En 1975, la Ville de Frontignan compte 14 000 habitants dont 3 300 élèves, ce qui justifie pleinement l'implantation d'une piscine du programme Tournesol. Le terrain de 10 000 m² se situe à l'ouest de Frontignan dans un ensemble sportif et à proximité des établissements scolaires, dans un secteur où les zones pavillonnaires se développent. Elle est construite selon le principe établi par l'agence Schoeller : une base de 35 m de diamètre, pour une superficie de 1 000 m². Son toit de 6 m de hauteur se compose d'une coupole qui s'ouvre à 120° par des panneaux amovibles, portée par des arches métalliques entre lesquelles se trouvent des coques en polyester, percées de hublots en plexiglas. Au sud, douze coques qui constituent deux ouvertures de 16 m chacune, se déplacent, chacune s'ouvrant à 60° et permettent de découvrir la piscine sur toute la longueur du bassin et jusqu'à la clef de voûte. Elle peut ainsi bénéficier de l'ensoleillement naturel et d'un espace extérieur plus important sous forme de plages.

L'entrée, placée au nord et protégée à l'extérieur par une coque en plastique bleue, donne accès à l'espace d'accueil distribuant les vestiaires pour les filles et les garçons. Un passage en courbe mène vers le pédiluve. Devant le bassin de 25 m de longueur sur 10 m de largeur, deux espaces fermés sont dédiés au club, au maître-nageur et à la réserve. L'ensemble des aménagements intérieurs et des cloisonnements est en fibre polyester, de couleur orange pour les filles, bleu pour les garçons. Toutes les portes sont partielles et battantes, le sol est en mosaïques de carreaux d'1 x 1 cm. La piscine Tournesol de Frontignan présente encore tous ses aménagements initiaux : coupole en polyester avec ses hublots, aménagements intérieurs, couleurs d'origine. Le dispositif d'ouverture fonctionne toujours et la piscine est régulièrement ouverte l'été.

En Occitanie, seize piscines Tournesol ont été construites : une en Ariège, une en Aveyron (détruite), cinq en Haute-Garonne, deux dans les Hautes-Pyrénées, une dans les Pyrénées-Orientales et six dans l'Hérault. Ces six dernières datent toutes de 1975. Trois se trouvent à Montpellier, une à Frontignan, une à Mauguio et une à Agde. À l'exception de celle d'Agde transformée en espace Arts du Cirque, les cinq autres sont en activité, la plupart modernisées, notamment la partie accueil. La piscine Tournesol de Frontignan est un témoin exemplaire, et dans un bel état d'authenticité, d'une politique publique de production en série et de l'esprit d'innovation de son concepteur.

[FM]



Architecture administrative

Montpellier (Hérault)

Ancienne mairie

Place Francis-Ponge

Architectes : Philippe Jaulmes (1927-2017), Jean-Claude Deshons (1930-2010)
1971-1975

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)



Dans les années 1960, Montpellier se transforme : avec l'installation de l'usine IBM à la Pompignane, la ville affirme sa vocation d'accueil des industries de pointe et de recherche. La population augmente avec l'afflux des rapatriés d'Algérie. À l'est du centre-ville, l'ancienne citadelle du XVII^e siècle, devenue caserne, doit être réaménagée : une partie ayant été transformée en lycée en 1958, les terrains de manœuvre se libèrent. Ce secteur de 40 ha, de la voie ferrée de la ligne de Palavas jusqu'au Lez, équivalant en superficie au centre ancien, fait alors l'objet d'un plan directeur d'aménagement. Le but est d'équilibrer le développement de la ville au nord-ouest avec la création de la ZUP de la Paillade. Vu sa complexité et l'ampleur de l'investissement,

l'opération commence par une première tranche de 14 ha comprenant des immeubles de bureaux pour loger des administrations d'État (Équipement, Trésorerie et Finances), une nouvelle mairie, une salle des congrès, des logements et un centre commercial avec parking souterrain. La question de l'orientation des divers bâtiments et surtout des circulations entre tous les pôles fait l'objet de longues négociations, en particulier pour les accès différenciés réservés aux piétons et aux voitures.

La mairie est le premier d'une série de bâtiments construits par Jaulmes et Deshons pour la ZAC du Polygone. L'édifice se compose de deux bâtiments reliés par une galerie transparente servant de passage public.

Le premier bâtiment, de 9 000 m² environ, regroupe l'ensemble des services municipaux. C'est un parallélépipède de verre posé sur un podium en talus, revêtu de pierre, percé de refends, rappel puissant des remparts de la place forte voisine. Entre son socle à l'aspect fortifié et un bloc de murs-rideaux, un niveau de transition, placé en retrait, est percé de hublots en demi-sphère. Le dernier étage, en léger retrait, est souligné par une corniche métallique à facettes.

Un atrium de 400 m² lie les deux bâtiments. Largement vitré, il comporte un décor plafonnant de structures triangulaires en fort relief, associé à trois lanternons en trapèze et auquel répond un sol géométrique. Ce passage dessert la salle des rencontres, vaste salle d'honneur rectangulaire de 700 m² au sol de marbre rouge. Son comble est ajouré par 23 puits de lumière coniques inversés, logés dans une structure métallique hexagonale avec hublots transparents occultables. Sous l'atrium et la salle des rencontres se trouvent d'autres grands espaces : salle du conseil de forme ovale, salles des mariages, salles de presse, de réunion et d'exposition. Dans le prolongement de cet ensemble, un bâtiment de bureaux en murs-rideaux s'organise autour de la cour du Raisin. Le dénivellement de 8 m

entre la place de la Comédie et les terrains du Polygone permet d'établir de nombreux accès, à tous les niveaux, qui font de cet ensemble une sorte de forum ouvert propice à des manifestations variées. Les espaces extérieurs, comme les places de l'Hexagone, du Polygone et du Trapèze aux pavements soignés, favorisent la promenade et les rencontres.

Les deux architectes ont su créer un jeu de volumes complexes, où l'utilisation du verre permet des jeux de lumière incessants. Ils recourent aux matériaux de leur époque (façade-rideau, verres colorés, béton désactivé) et à toutes les ressources techniques (salles sonorisées avec écrans de projection, équipement audiovisuel complet de tous les bâtiments, système d'occultation de la lumière par diffusion d'un pigment noir dans les hublots de la salle des rencontres). Le décor appuie par ses motifs géométriques l'effet cinétique de l'architecture (miroitement et reflets dans les façades en verre, décors des plafonds, pavement de l'atrium et des cours, dômes, hublots) à une époque où Vasarely développe l'art optique.

Le bâtiment le plus haut et le plus visible reste emblématique de ce grand ensemble administratif des années 1970.

[FM]



Montpellier (Hérault)

Direction de la formation professionnelle des télécommunications, siège d'Orange

245 rue de la Galéra

Architectes : Francisco Lopez Almansa (né en 1934), François Coste (né en 1937)
1981

Labellisé par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

La Direction de la formation professionnelle des télécommunications est construite par l'agence de François Lopez à Montpellier, à la suite d'un concours national lancé une première fois en 1979, puis une deuxième en 1980 après l'intervention de la mission Tricot (réflexion sur le développement de l'informatique et de ses dangers, qui aboutit à la création de la Commission nationale de l'informatique et des libertés).

La Direction s'installe dans une zone créée en 1966 au nord de Montpellier par les collectivités territoriales, la zone de laboratoires et d'activités diverses (ZOLAD), dédiée à l'implantation d'unités de la recherche et du tertiaire supérieur, située à l'ouest des nouveaux campus de sciences et de lettres. À cette époque, l'agence des architectes Lopez et Coste, qui travaillent ensemble depuis une dizaine d'années, est une des plus

importantes de Montpellier. Ils construisent notamment les équipements touristiques de Port Ambonne et Héliopolis au Cap d'Agde. Lopez est avant tout un urbaniste, formé auprès de Jean Le Couteur. Dans le même temps, l'agence conçoit l'aménagement paysager du centre de la commune de Lattes, Port Ariane, de 1981 à 1994, en lien avec la Société d'Aménagement de l'Hérault (SADH). Le programme comprend trois services : la direction de la formation professionnelle des télécoms (DFPT, service national décentralisé), l'organisme de promotion assistance ligne (OPAL) et enfin le service du trafic et de l'exploitation (SEXT), soit 15 000 m² de bureaux, locaux techniques, laboratoire, service audiovisuel, restaurant, cafétéria, salle de gymnastique, logements de fonction. La construction est réalisée en 1981-1982.

Le parti retenu consiste à inscrire dans le site un ensemble qui, tout en prolongeant le jeu des talus existants par des volumes extérieurs reprenant ces formes, doit marquer par sa personnalité l'environnement bâti. Le bâtiment est conçu dans l'esprit du « paysage urbain », d'après une proposition des architectes pour le P.A.N. VI (Projet d'architecture nouvelle), dans un langage actuel retrouvant la tradition méditerranéenne. À cet effet, une place bordée de portiques, à l'abri des vents dominants, constitue le cœur de la composition. Son ordonnance très volontaire donne toute l'échelle à ce point de rencontre et de détente. À l'extérieur, les bâtiments retrouvent au contraire le jeu naturel des talus par une inclinaison à 45° permettant la protection solaire des niveaux successifs et la possibilité de disposer des batteries solaires sur une grande partie des façades sud. L'adaptation au terrain est complétée par le décalage de niveaux : les rez-de-chaussée suivent le relief, les étages hauts se dégradent en fonction des surfaces des services.

Les façades se caractérisent, côté place, par un portique en béton blanc délimitant le patio central et mettant en valeur les façades supérieures colorées. À l'extérieur, elles sont définies par des allèges en béton éclaté

et coloré d'une teinte similaire à la terre des parcelles avoisinantes. Les menuiseries bronze confirment ces couleurs chaudes. Les éléments en béton structuré habillant les façades sont réalisés par l'entreprise Pascal, qui coule des éléments préfabriqués comprenant une succession de lames verticales, qui sont ensuite cassées au marteau avec un pas régulier produisant un effet de bandes ondulantes.

Les bâtiments ont des entrées monumentales en partie centrale conçues comme un grand hall, avec un vaste puits de lumière où se développent la cage d'ascenseur entourée de l'escalier monumental et les coursives d'accès aux services. Le rez-de-chaussée bénéficie d'un jardin intérieur et les coursives de jardinières le long de la rambarde, pour donner « l'impression de naturel et de vie ».

[FM]



Sète (Hérault)

Criée

Quai Maximin-Licciardi

Architecte : Jean Le Couteur (1916-2010)

1966

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

En 1964, la construction d'une nouvelle criée aux poissons est décidée, en accord avec la Ville, la Chambre de commerce, la coopérative des pêcheurs et les mareyeurs, qui la réclament depuis les années 1950. Le projet de bâtiment rectangulaire fermé présenté par l'ingénieur des ponts et chaussées B. Talon est très critiqué, lui reprochant de ne pas prendre en compte l'aspect touristique de la ville. En avril 1965, l'architecte Jean Le Couteur écrit dans un rapport au ministère de la Construction que le projet défigurerait ce « quartier qui est un des rares attraits existants du littoral » de Sète. Choisi pour dessiner le projet définitif, Le Couteur en change complètement la configuration et l'esthétique, en utilisant le béton brut dans une forme libre et expressive, qui n'est pas sans évoquer les réflexions sur les toitures en voile de béton mises en évidence par le CNIT de la Défense construit en 1956-1958 (Robert Camelot, Jean de Mailly et Bernard Zehruss architectes,

Nicolas Esquillan ingénieur structure) ou par des architectes ayant compris les possibilités esthétiques des nouvelles technologies constructives comme Eero Saarinen (patinoire de l'Université de Yale, 1956-1958 ; terminal de la TWA de l'aéroport international de New York-JFK, 1956-1962). Le ministre chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire, Olivier Guichard, inaugure « la criée la plus moderne d'Europe » le 10 mars 1969. Elle est cédée en 2008 à l'organisme Ports Sud de France, sous l'autorité du Conseil régional.

La criée aux poissons de Sète se trouve en centre-ville, quai de la Consigne, sur des terrains gagnés sur la mer. La forme triangulaire du quai oblige l'architecte à travailler une forme oblongue, pour une mise en scène du bâtiment sur le port. Le Couteur crée ici une architecture utilitaire, une halle moderne, sur le principe d'un bâtiment très ouvert.

Une série de trente poteaux paraboliques hyperboliques (PH) en béton armé couvre le



quai de chargement. Chaque poteau porte une surface carrée en forme de cône inversé, dont la juxtaposition forme la toiture. Les poteaux sont creux pour l'écoulement des eaux. La halle ne comporte que deux espaces fermés : l'administration logée sur deux étages à l'extrémité du bâtiment, au centre duquel se trouve la salle de la criée. Le reste de l'espace est laissé libre pour organiser les opérations nécessaires : réception du poisson, vente, préparation et transport. La criée est avant tout un lieu de travail en lien avec son environnement. La transparence originelle, les grandes vitres de la salle de vente du poisson offrent des vues sur la mer et le port : symboliquement, il n'y a presque pas de rupture entre les différents temps de la pêche. La salle est disposée en amphithéâtre, dont les gradins accueillent les mareyeurs, dominant un tapis roulant où circulent les caissettes de poisson. La modernité s'affiche dans le matériau du bâtiment mais aussi par l'organisation de la vente. Le prix n'est plus crié mais affiché, grâce au système Geadac d'affichage des données des lots et de leur prix sur un panneau optique. Les acheteurs intéressés interviennent directement en actionnant un interrupteur électrique placé sur leur pupitre.

L'architecte a utilisé le béton brut, matériau simple, animé par les traces des coffrages fortement marquées, avec une mise en œuvre très soignée dans un bâtiment où le traitement graphique et l'usage de la courbe sont très évocateurs, accentuant le caractère moderne de cette architecture. Le quai de chargement aux redents marqués longe tout le bâtiment. La longue ligne du toit est coupée par une grande pointe débordante qui signale la salle de la criée. Sur les côtés, les carrés de la toiture forment une ligne discontinue. L'ensemble, à la fois très simple et très spectaculaire, rappelle la silhouette d'un grand oiseau posé à côté de l'eau. De même, le voile de béton de la salle de la criée, avec ses ailes légèrement recourbées évoque la silhouette d'une raie manta.

Au départ, ouverte largement pour permettre les multiples manutentions nécessaires au traitement de la pêche, la partie basse de la criée est aujourd'hui en partie fermée par l'adjonction de services nécessaires à son fonctionnement. L'architecture de Le Couteur est cependant bien visible dans la structure et les toitures.

[FM]



Montpellier (Hérault) Tour Le Triangle

Allée Jules-Milhau

Architectes : Robert Crouzet (1933-2018), Pierre Tourre (né en 1943), Jean-Louis Michel (né en 1943), René Stapels (1922-2012)
1978

Labellisée par décision préfectorale du 18 avril 2019 (CRPA du 13 novembre 2018)

L'opération du centre commercial du Triangle fait partie de l'aménagement de la ZAC du Polygone, réalisé par l'agence Jaulmes et Deshons en 1968 qui conçoit tout le projet comprenant un centre administratif, un centre commercial et un hôtel. Le Triangle est envisagé comme une liaison permettant d'assurer la greffe entre le centre-ville et le nouveau quartier du Polygone, par la place de la Comédie et l'Esplanade. Le passage entre les deux pôles doit occuper une enclave triangulaire de 4 000 m² pour assurer la liaison piétonnière.

Le programme du concours comprend un hôtel avec des terrasses traitées en jardins suspendus sur les gradins et orientées vers la vieille ville, 6 000 m² de commerces, autant de bureaux, 4 500 m² de logements et 15 000 m² de parkings. La tour Le Triangle est une partie seulement du projet qui comprend deux galeries marchandes articulées sur deux niveaux, considérés comme des rues. Il s'agit de la première opération d'urbanisme sur dalle à Montpellier : « Le schéma de l'organisation commerciale est très lisiblement inscrit au sol avec un axe piéton structurant bordé de commerces [...]. La représentation en plan et en coupe de l'ensemble est significatif d'une nouvelle conception de l'urbanisme commercial intra-urbain. [...] La structure spatiale est tridimensionnelle dans son fonctionnement avec des niveaux de commerce superposés »¹⁰.

En 1973, l'agence montpelliéraine Architectes Urbanistes Associés (AUA), associée à l'urbaniste belge René Stapels, remporte le concours. L'agence créée en 1971 est composée des architectes Pierre Tourre et Jean-Louis Michel, et de l'urbaniste Robert Crouzet. Ses principales opérations jusqu'en 1980 concernent

la restructuration du quartier de la gare et du quartier Saint-Odile à Montpellier, du centre-ville d'Alès, de la COGEMA à Lodève et la construction de nombreux immeubles à Montpellier et sur le littoral.

Les travaux de construction sont menés de 1975 à 1978. Le Triangle devient, avec ses 72 m, la plus haute construction de Montpellier. Sa structure pyramidale de seize étages se présente comme une suite de onze travées régulières, décalées et de hauteur croissante vers l'Est.

Au pied de la tour, côté ville, une monumentale verrière oblique adoucit la verticalité de la première travée. Imaginée par le belge René Stapels et initialement prévue pour couvrir un coffee-shop, elle accueille dès l'origine une librairie. Côté allée Jules-Milhau, les façades sont traitées en murs-rideaux, séparées par des refends de béton percés d'œil-de-bœuf. Les six travées centrales sont couronnées d'un balcon en oblique de deux étages en porte-à-faux. Les façades nord sont plus verticales, chaque travée étant occultée au centre par un haut bandeau plat.

Premier édifice à modifier la skyline de Montpellier, cette tour tente l'intégration audacieuse d'un immeuble de grande hauteur sur la place de la Comédie. L'usage de ressauts réguliers, en plan comme en élévation, génère une architecture dynamique qui contribue à réduire l'impact visuel de ce repère monumental dans la perception du piéton.

[FM]

10. Fonds DAU, SIAF/Cité de l'architecture et du patrimoine, Paris, cote IFA 133 DAU 16.



Alès (Gard)

Ancienne agence du Crédit agricole, mairie Prim'

11 rue Michelet

Architecte : Joseph Massota (1925-1989)

1972

Labellisée par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

La Caisse régionale du Crédit agricole mutuel du Gard est installée au centre-ville d'Alès sur un terrain trapézoïdal. Joseph Massota optimise les contraintes et potentialités de ce site, en implantant le bâtiment en alignement des rues et tout le long des limites parcellaires, à l'exception d'un jardin intime côté nord. Il apporte un soin tout particulier au traitement de l'angle, dont la forme est adoucie par une courbe qui contribue, par le traitement des façades, à affirmer la continuité de l'ensemble : parement en brique et grands vitrages pour le rez-de-chaussée, vitrages protégés par des brise-soleil verticaux, à lames métalliques orientables, pour les niveaux 1 et 2, bardage métallique et vitrages pour le dernier étage. L'immeuble comprend un sous-sol et quatre niveaux. Le hall d'entrée dessert la salle de réunion située au sous-sol, permet l'accès aux bureaux des services

agricoles situés à l'étage et conduit au hall de réception du public. Le mur est de ce hall est recouvert sur toute sa hauteur par un décor réalisé en carreaux de lave émaillée de l'artiste Pierre Saint-Paul. Au sous-sol, la salle de conférence peut accueillir 140 personnes. Sa forme circulaire, son plafond rayonnant en béton brut de décofrage, le traitement acoustique d'une partie des parois en lames verticales de bois superposées en quinconce, la disposition des sièges en arcs de cercle créent une ambiance à la fois ample et confidentielle. Au rez-de-chaussée, après avoir traversé le hall d'entrée, on découvre le volume spectaculaire du hall de réception du public, de forme circulaire, haut de plus de 6 m, surmonté par un volume tronconique en béton brut, couvert par une coupole translucide permettant l'éclairage et de petites coupoles circulaires assurant la ventilation.

La forme circulaire, chère à Joseph Massota, est récurrente dans le hall, les tourelles d'escaliers, les coupoles et au niveau du bureau d'accueil et du bassin qui agrément le jardin. Pour rejoindre l'étage, on emprunte un escalier aux garde-corps pleins (à l'origine, en béton brut), dont l'envolée au-dessus du vide accompagne et magnifie, par ses courbes amples et vertigineuses, la forme circulaire du hall. Une salle de travail, des bureaux pour la direction, la réception de la clientèle et divers petits espaces sont desservis par une galerie circulaire, ouverte sur le hall central. Une grande photographie en noir et blanc de Lucien Clergue (1934-2014), représentant d'immenses épis de maïs, tapissait à l'origine cette galerie. Le second étage, qui accueillait la Caisse de mutualité sociale agricole, est accessible par un escalier intérieur. Depuis le changement d'affectation du bâtiment, devenu une annexe de la mairie, dénommée mairie PRIM, les dispositions du hall ont été modifiées. Afin d'améliorer le confort acoustique, un faux-plafond a été suspendu au-dessus du vide central, masquant (de façon réversible) le dispositif de couverture du hall. Les qualités architecturales de ce bâtiment sont exceptionnelles par son inscription dans le tissu urbain, sa volumétrie, son vaste



hall circulaire et la recherche qualitative générale : éclairage naturel, confort des espaces, promenade architecturale, choix des matériaux, travail sur l'échelle humaine, contribution artistique.

[AML]



Montpellier (Hérault) Immeuble de bureaux

12 avenue d'Assas
Architecte : François Fontès (né en 1951)
1980

Labellisé par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

Cet immeuble est construit au début de la carrière de François Fontès, architecte montpelliérain, connu pour ses réalisations variées, comme le lycée Jean Monnet à Montpellier (1990), le lycée Marc Bloch à Sérignan (2013) ou la nouvelle faculté de médecine de Montpellier (2017).

L'édifice est commandité par Jean-Paul Cransac, le propriétaire du garage préexistant, qu'il souhaite remplacer par un bâtiment abritant un commerce, des bureaux et un appartement en duplex au dernier étage. Le maître d'ouvrage donne carte blanche à l'architecte. Situé dans le périmètre de protection de l'aqueduc des Arceaux et de la place du Peyrou, le projet est soumis à l'accord de l'architecte des bâtiments de France (ABF). François Fontès admet avoir eu la chance de

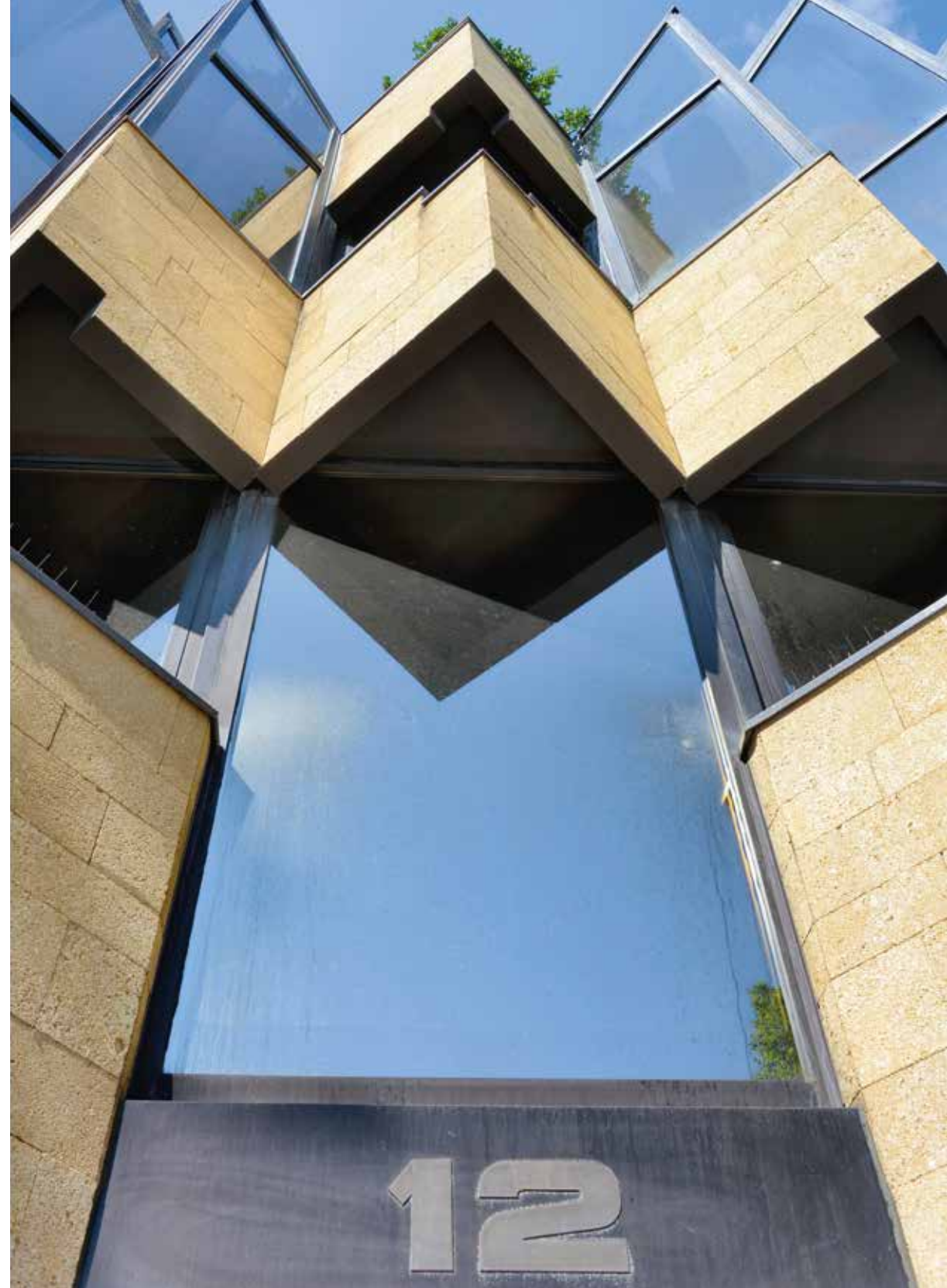
trouver face à lui un ABF jeune et ouvert aux idées modernes sur l'architecture, qui a favorablement accueilli son projet. L'immeuble est un des premiers à proposer une architecture ouvertement contemporaine dans un quartier résidentiel d'héritage post-haussmannien, à proximité de monuments historiques.

Le projet de Fontès est pionnier à Montpellier et devient emblématique de l'intégration de la nouvelle architecture en secteur historique. L'immeuble respecte les gabarits environnants. Deux bandes verticales en pierre de Castries ménagent, à chaque mitoyenneté, une transition avec les redents des travées centrales, en verre-miroir et couronnées de pinacles aigus.

Une série de balconnets pleins en pierre, soulignant les faisceaux triangulaires, contribuent à adoucir le contraste entre l'élévation contemporaine du bâtiment et les immeubles qui l'entourent. Jouant sur la métaphore minéralogique, les parties vitrées évoquent des cristaux enchâssés dans la pierre.

L'architecte construit peu après, dans le même esprit, l'immeuble situé de l'autre côté de l'avenue. Mêlant pierre et verre, avec des travées de façade entrecoupées d'arcs rappelant l'aqueduc voisin des Arceaux, il reprend le thème des pinacles en verre-miroir se découpant sur le ciel. Les deux bâtiments illustrent la pensée de François Fontès, pour qui l'intégration dans le paysage, la question de l'environnement historique et social restent des principes essentiels visant à : « répondre à un contexte précis, ce qui s'oppose bien sûr au pastiche ».

[FM]



Montpellier (Hérault)

Église du Saint-Esprit

78 rue Sainte-Geneviève

Architecte : Marcel Pigeire (né en 1934)

1968

Labellisée par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)



Dans les années 1960, au nord de Montpellier, se développe la cité des Cévennes, bâtie pour les rapatriés d'Algérie. L'évêché décide d'édifier une église pour ce quartier nouveau et fonde la paroisse le 19 juillet 1965. L'église est construite dans l'esprit du concile Vatican II. Deux années de réflexion sont nécessaires pour harmoniser les propositions de Marcel Pigeire, jeune architecte de 35 ans, avec les vœux de la commission diocésaine d'art sacré. En effet, il doit concevoir un programme tenant compte des modifications de la liturgie et de la pastorale. L'architecte et l'abbé Bonnal, chargé de suivre le chantier, sont d'accord sur deux principes : primauté de l'architecture sur le décor et recherche de la lumière. Le défi est également de concevoir un bâtiment qui soit un signal dans le

quartier neuf, sans avoir recours au clocher. La première pierre est posée le 2 juillet 1967, la bénédiction a lieu le 22 juin 1968, les travaux sont achevés en mai 1970.

Marcel Pigeire fait ses études à l'école des beaux-arts de Montpellier en 1946. Ancien collaborateur de Fernand Pouillon à Marseille, il travaille de 1960 à 1964 pour BRL à des études d'urbanisme et d'aménagement communaux (Le Bleymard et les Costières du Gard). Il construit en 1967 le siège de l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) à Montpellier. Agréé en 1968, il édifie en 1970 la station de pompage de la Méjanelle à Mauguio.

Le programme est prévu pour abriter 700 fidèles. L'architecte conçoit les plans et suit le chantier bénévolement. L'esprit de Vatican II oriente vers une structure de plan centré, en forme de tente, espace de rassemblement autour de la Parole. Pour des raisons de coût, Marcel Pigeire conçoit un plan carré, tandis que pour évoquer le thème de la Trinité, il prévoit des façades triangulaires et suspend la toiture, dont les quatre pans s'appuient directement sur le sol. La structure triangulée repose sur des piliers en lamellé-collé, qui s'ancrent en trois points et soutiennent le point haut de la charpente, à 17 m, en dégagant l'espace intérieur. Le montage de l'ossature réalisée par l'entreprise Charles de Bouillac (Aveyron) dure une dizaine de jour. Pigeire a utilisé ce procédé à Montpellier dès 1963 pour la charpente d'une portée de 40 m d'un garage Ford, puis en 1968 pour la serre tropicale du jardin zoologique de Lunaret.

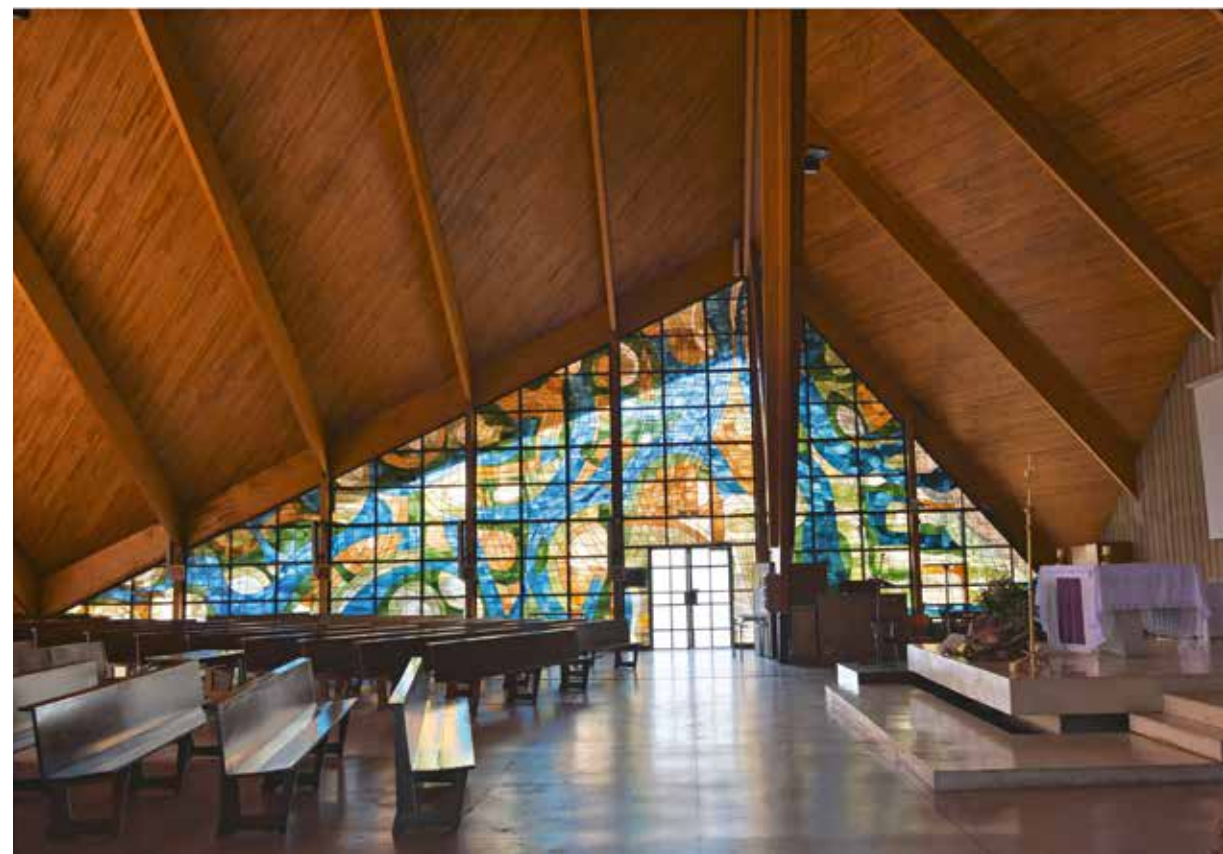
L'entrée de l'église est latérale, par un petit bâtiment rectangulaire. Près de l'entrée, les fonds baptismaux occupent un espace carré éclairé par un vitrail. Ils sont traités en référence au baptême primitif par immersion. La cuve baptismale en béton, sur un pied en béton brut, se trouve décentrée sur le côté d'un bassin, où des plots en galets de différentes hauteurs délimitent la circulation de l'eau, les jours de baptême.

Quatre grands murs triangulaires clôturent le volume intérieur. Le mur oriental est en béton brut, les trois autres entièrement vitrés. Pigeire fait appel au maître-verrier Léon Blanchet (1927-2005), créateur des vitraux contemporains des églises de Parly II, du Chesnay, Stella Matutina à Saint-Cloud. Pour ces vitraux non figuratifs, Pigeire donne la tonalité générale en fonction de l'orientation des panneaux : dominante bleue à l'entrée, rouge à l'arrière pour ne pas gêner le recueillement et gris-bleu virant au vert pour le côté nord, qui est boisé. Dans le sanctuaire,

l'autel et le siège du célébrant sont installés sur une estrade légèrement surélevée. On y accède par un emmarchement irrégulier, qui dessert aussi l'ambon. L'ensemble de ces aménagements liturgiques est réalisé dans un béton qui revêt une apparence très soignée, évoquant le marbre. Un triptyque peint en 1949 par le peintre d'icônes Nicolaï Greschny orne, depuis 1991, le mur de béton brut au-dessus de l'autel.

Cette église reflète bien l'esprit de Vatican II. La modernité et la sobriété des matériaux, mur en béton brut, charpente en lamellé-collé, toit en zinc au titane, sont adoucis par la présence des immenses vitraux. La forme de l'église et celle de son toit influencent d'autres réalisations à Montpellier, comme l'église Notre-Dame d'Espérance (Henry Puech architecte, 1968) et l'église Sainte-Croix-Nouvelle à Celleneuve (Philippe Plénat architecte, 1972).

[MF] et [FM]



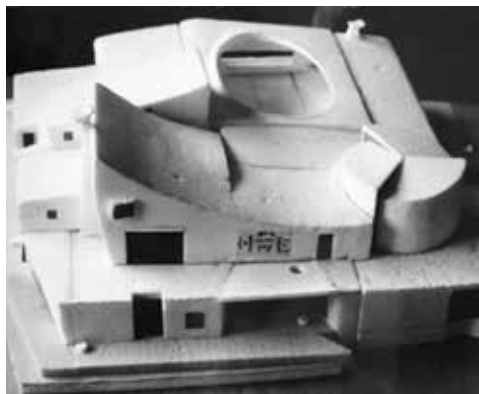
Saint-Mathieu-de-Trévières (Hérault) Couvent des Dominicaines des Tourelles

751 route de Cécélès

Architectes : Thomas Gleb (1912-1991), Geneviève Colboc-Lions (1917-2009), Gil Thellier (1932-2006)
1974

Labellisé par décision préfectorale du 10 mai 2019 (CRPA du 2 avril 2019)

Les Sœurs Dominicaines se sont implantées à Pignan dans l'Hérault en 1896, puis à Montpellier en 1916, dans la propriété des Tourelles, quartier de Boutonnet. En 1968, la communauté décide de se scinder en deux et de construire un nouveau couvent à Saint-Mathieu-de-Trévières, pour lequel elles font appel à l'artiste Thomas Gleb. Celui-ci confie à Geneviève Colboc-Lions le soin d'en dessiner les plans, l'architecte Gil Thellier étant chargé de l'exécution. Les travaux de terrassement débutent dès juillet 1971, l'emménagement définitif se faisant en décembre 1972.



Thomas Gleb est avant tout un artiste, créant de grands décors de tapisserie pour accompagner des architectures contemporaines : avec Jean Willerval pour la Société Pernod à Créteil et pour l'hôtel de la communauté urbaine de Bordeaux, avec Roger Taillibert pour l'UER de pharmacie de Toulouse et pour la cité scolaire Jolimont à Toulouse. Gleb réalise en 1979 le réaménagement de la chapelle du Carmel de Niort et l'oratoire des Dominicains à la Sainte-Baume. Il obtient le Grand Prix national de la tapisserie en 1980.

Le couvent comprend quatre bâtiments. Au centre, un bâtiment carré pour l'accueil, les salles communes, la restauration, la chapelle et le cloître. Au sud, une vingtaine de cellules sont disposées sur un axe sinueux à partir de l'angle du cloître. De l'autre côté, deux petits bâtiments accueillent d'autres cellules. Enfin, à l'entrée du site, une hôtellerie est édifée de façon indépendante.

Thomas Gleb conçoit une architecture-sculpture qui s'insère dans le paysage qui

lui sert de référence : il utilise en permanence la courbe et l'oblique, à l'image de la silhouette du Pic Saint-Loup voisin.

Le volume de la chapelle est un haut cylindre fait de trois pans décalés, qui créent trois ouvertures verticales étroites, éclairant indirectement l'intérieur. Le cloître est couvert par une toiture de forme ovoïde, la galerie sud est percée d'une large ouverture donnant directement sur la nature et vers l'aile des Sœurs. Celle-ci dessine trois courbes et contre-courbes, où sont disposées, le long d'un couloir éclairé par de hautes fenêtres, les cellules qui bénéficient d'une loggia ouverte sur la vallée. Le bâtiment de l'hôtellerie est formé de deux demi-sphères décalées en plan et à pente de toit inversée, ménageant entre elles un espace ouvert, comme une faille. Chaque chambre est dotée d'une vue sur la nature, sans aucun vis-à-vis, pour l'intimité et l'isolement.

Véritable architecture-sculpture, le couvent est une œuvre habitée où les formes



extérieures se retrouvent à l'intérieur. Le traitement des murs intérieurs, peints en blanc, est très simple. Dans l'entrée de la chapelle, est exposée une tapisserie de Gleb, tissée dans les tons de blanc. Les porte-à-faux formant des becs sur l'hôtellerie, l'usage des courbes, le jeu de petites ouvertures sur le mur au-dessus de l'auvent d'entrée sont autant de références à la chapelle de Le Corbusier à Ronchamp (Haute-Saône).

[FM]



**Bouillargues, Jonquières-Saint-Vincent, Redessan, Saint-Gilles (Gard)
Réservoirs de l'Amarine (Bouillargues), Sallèles (Redessan),
la Boissière (Jonquières-Saint-Vincent), la Demoiselle (Saint-Gilles),
sur le canal des Costières**

Architecte : Guillaume Gillet (1912-1987)
1960

Labellisés par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

En 1959, après la construction du réservoir de Gonet à Bellegarde, dont le caractère inesthétique déplaît au président de la Compagnie nationale d'aménagement du Bas-Rhône et du Languedoc (CNABRL) Philippe Lamour, la Compagnie lance un concours national pour la construction de quatre châteaux d'eau destinés à l'irrigation des terres près de Nîmes, le long du canal des Costières. Le souhait de la CNABRL, en faisant appel à un architecte d'envergure nationale, est de donner une image moderne et symbolique de la société, caractérisant son action

d'aménagement du territoire et de transformation de l'activité agricole du Gard. Guillaume Gillet, premier Grand Prix de Rome en 1946, organise la reconstruction de Royan (Charente-Maritime), dont l'église Notre-Dame (1954-1958, CMH 1988) est considérée comme son chef-d'œuvre. Parmi ses constructions majeures figurent le pavillon français de l'exposition universelle de Bruxelles, la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, l'école nationale de la magistrature à Bordeaux et plusieurs programmes religieux où il met en œuvre le système des



paraboloïdes hyperboliques : l'église Saint-Crépin-Saint-Crépinien de Soissons (Aisne), le centre paroissial de la Solitude à Vieux-Condé (Nord, 1964-1968, IMH 2003) ou l'église Saint-Joseph-Travailleur à Avignon.

Ayant construit de nombreux réservoirs à Caen (1957-1958, CMH 2011), au Havre, à Bourges, à Royan et au Gabon, il est amené à repenser l'esthétique des châteaux d'eau, développant une approche plastique et paysagère pour ces ouvrages de génie civil, éminemment fonctionnels. À Royan, pour les châteaux d'eau de Belmont et de Saint-Pierre, situés aux entrées de la ville, Guillaume Gillet travaille sur le volume du réservoir, qu'il évasé vers le sol et vers le ciel, transformant ces ouvrages d'art en sculpture.

À une échelle plus réduite, les châteaux d'eau du canal des Costières en reprennent les principes. Le fût et la cuve sont largement individualisés en deux cônes affrontés par leurs pointes et reliés par de fines poutrelles. Le réservoir de l'Amarine à Bouillargues, situé dans la plaine à proximité immédiate de la station de pompage au bord du canal, est très vertical. Sous le réservoir en forme de coupelle très évasée, le tambour est évidé,

formé de fines poutrelles de béton disposées en oblique, comme une couronne, il fait la liaison avec le fût très rectiligne et orné de légers ressauts à l'aplomb des poutrelles.

Les réservoirs de Sallèles à Redessan et de la Boissière à Jonquières-Saint-Vincent sont identiques à celui de l'Amarine.

Le réservoir de la Demoiselle sur la commune de Saint-Gilles est dissocié de la station de pompage du même nom : placé sur une colline, il ne nécessite pas une élévation importante. Sa forme est donc plus trapue et l'effet d'opposition de volumes entre la cuve et le fût devient spectaculaire. Ici le décor de nervures se prolonge sur la partie haute.

Entre innovation technique et approche plastique, ces réservoirs sont un symbole du développement économique de la région, lié à la transformation de l'activité agricole du Gard, grâce à l'irrigation des cultures et à l'alimentation en eau du littoral. Le modèle de Gillet a été reproduit par la suite sur toute la longueur du canal Philippe-Lamour, à Mauguio, Lunel-Vieil, Portiragnes (Hérault).

[MF]

Montpellier (Hérault)

Kiosque Bosc

Esplanade Charles-de-Gaulle, allée De Lattre de Tassigny

Architecte : Élie Marcel Bernard (1894-1981)

1927

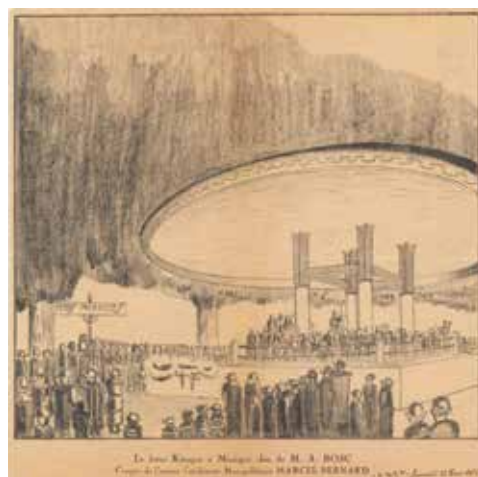
Labellisé par décision préfectorale du 29 décembre 2015 (CRPS du 18 décembre 2015)

Voulant témoigner sa reconnaissance envers sa ville natale qui l'avait envoyé au conservatoire de Paris nanti d'une bourse conséquente, le compositeur Auguste Bosc (1868-1945) décide de doter Montpellier d'un kiosque à musique, bâti en bordure de l'Esplanade. L'homme choisi pour concevoir et mener à bien cette création est l'architecte Marcel Bernard qui, dès lors, devient le représentant de la construction moderne à Montpellier.

Après une formation à l'école régionale des beaux-arts, Marcel Bernard¹¹ se rend à l'école nationale supérieure des arts décoratifs de Paris où il obtient son diplôme d'architecte. Dans la capitale, il s'imprègne de tout ce qui existe de création moderne. Il réalise un pavillon à l'exposition des arts décoratifs de Paris de 1925, la Halte-relais pour tourisme automobile. À cette occasion, il côtoie plusieurs personnalités qui marqueront l'architecture du milieu du XX^e siècle, son compatriote, Henry Favier (1888-1971), ainsi qu'Adolphe Dervaux (1871-1945), Tony Garnier (1869-1948), Robert Mallet-Stevens (1886-1945), Pierre Patout (1879-1965), Michel Roux-Spitz (1888-1957), Le Corbusier (1887-1965), Pierre Jeanneret (1896-1967), etc. Lors de son séjour parisien, Marcel Bernard découvre surtout les œuvres des frères Perret, Auguste (1874-1954) et Gustave (1876-1952), qui le marquent définitivement. À son retour en Languedoc, Marcel Bernard occupe rapidement le poste d'architecte de la Ville et devient celui de l'Université. Il met en œuvre les principes constructifs et décoratifs acquis dans la capitale et traite le béton comme toute autre matière noble en lui appliquant des formes simples. Il ne déroge

jamais aux règles de l'architecture classique, à la composition axée, aux travées rythmées, à la superposition canonique des niveaux. Parfois, il joue sur les contrastes en juxtaposant la pierre de taille au béton bouchardé. Enfin, il reste attaché à un travail artisanal soigneusement conduit. Dans ses édifices, le décor, bien que très limité, s'adapte au programme : un peu de sculpture¹², un revêtement de sgraffite¹³, de la ferronnerie¹⁴, des panneaux peints¹⁵, une mosaïque de pavés de grès¹⁶.

Le kiosque, « monument de ciment armé, aux lignes modernes »¹⁷, est bâti entre 1925 et 1927, par l'entreprise Fages. Il est inauguré le 2 mai 1927 avec un concert au cours duquel est jouée la *Marche des petits Pierrots*, succès musical d'Auguste Bosc. C'est alors le premier édifice de Montpellier entièrement construit en béton armé.



Le carré règle son plan. La scène, formant podium, surélevée par rapport au sol de l'espace public, permet à l'auditoire d'avoir un bon point de vue sur le spectacle représenté. Quatre colonnes à larges cannelures supportent un toit horizontal abritant la scène. Aux trois quarts de la hauteur de ces colonnes, une poutre circulaire raidit l'ensemble. Elle sert également à accrocher les haut-parleurs et le rideau fermant l'arrière de la scène. Des escaliers donnent accès au haut du podium et aux locaux techniques situés sous celui-ci. Le pourtour de l'édifice est agrémenté de jardinières et d'une fontaine où des dauphins en céramique bleue crachent de l'eau. D'après Georges Dezeuze, ils seraient l'œuvre de Josep Llorens Artigas (1892-1980). Marcel Bernard se place parmi les architectes les plus intéressants en activité à Montpellier au cours du XX^e siècle. Quatre de ses réalisations montpelliéraines ont reçu le

label « Patrimoine du XX^e siècle » : la colonne d'équilibrage, l'école de chimie, la cité universitaire des Arceaux et le kiosque Bosc.

[JLV]

11. Clémence Segalas, « Marcel Bernard (1894-1981), un architecte moderne à Montpellier », in *Bulletin historique de la Ville de Montpellier*, n° 31, novembre 2006, p. 22-31.

12. La maison de l'entrepreneur Fages, rue Boyer à Montpellier, construite en 1927 ornée de sculptures de Paul Guéry ou le magasin Escassut de la rue des Étuves toujours à Montpellier, bâti entre 1940 et 1941.

13. Le foyer communal de Mauguio, bâti entre 1932 et 1937, avec un sgraffite d'Armand Pellier.

14. L'horloge de la chambre de commerce de Montpellier, due au ferronnier Victor Serriès, entre 1925 et 1930.

15. L'école de chimie bâtie entre 1931 et 1934, et ornée de peintures de Georges Dezeuze et de Camille Descossy.

16. Les Signes du Zodiaque dans le hall d'entrée de la faculté des Lettres de Montpellier bâtie en 1934-38, rue du Cardinal-de-Cabrières.

17. Charles Pasquet, *Exposition internationale de Montpellier*, 26 mai-26 juin 1927 : compte rendu général, Montpellier, Causse, Graille et Castelnaud, 1928, p. 47.

Édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » dans le Gard et l’Hérault

Gard

Aigues-Mortes	1973	maison Moulin, 27 rue Rouget-de-Liste	Armand Pellier
Aigues-Vives	1937	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Alès	1972	Crédit agricole, actuellement Mairie PRIM, 11 rue Michelet	Joseph Massota
Aubais	1939	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Bagnols-sur-Cèze	1958	ensemble de logements cité Les Escanaux	Georges Candilis, Alexis Josic, Shadrach Woods
Bagnols-sur-Cèze	1959	cite-jardin Le Bosquet, avenue de la Mayre	Georges Candilis, Alexis Josic, Shadrach Woods
Bagnols-sur-Cèze	1962	centre de formation agricole (CFPPA), 10 avenue du Mail	Joseph Massota
Beaucaire	1965	groupe scolaire Puech Cabrier, avenue Jules-Ferry	Pierre Vago
Bouillargues	1972	villa Paule Pascal, chemin des Canaux	Armand Pellier
Bouillargues, Jonquières-Saint-Vincent, Redessan, Saint-Gilles	1959	réservoirs d'eau de BRL	Guillaume Gillet
Caissargues	1980	villa Fauquier, 7 avenue des Grenadiers	Armand Pellier
Canaules-et-Argentières	1947	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Castillon-du-Gard	1963	Compagnie Rhodanienne, 19 chemin Neuf	Joseph Massota
Castillon-du-Gard	1963	lotissement La Garrigue, chemin du Moulin à vent	Joseph Massota
Domessargues	1945	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Grau-du-Roi (Le)	1969	cave expérimentale de l’Espiguette Sicarex et Entav, 3430 route de l’Espiguette	Joseph Massota
Grau-du-Roi (Le)	1972	Port Camargue : la capitainerie, ensemble urbain du quai d’honneur (résidences le Suffren, le Grand Pavois, les jardins du Port, le Grand Galion), la marina Les Camarguaises Sud	Jean Balladur, Denis Barthélémy, Georges Chouleur, Joseph Massota
Milhaud	1962	villa Costabel, 3 rue du Moulin à vent	Armand Pellier
Nîmes	1952	maison Pellier, 2 bis rue Agrippa	Armand Pellier
Nîmes	1963	atelier Pellier, 3 rue Adrien	Armand Pellier
Nîmes	1967	immeuble de la SADA, 4 rue Scatisse	Joseph Massota
Nîmes	1969	maison des compagnons, 3 chemin du compagnon	Armand Pellier
Nîmes	1970	restaurant universitaire Saint-Césaire, 380 chemin du Moulin à vent	Joseph Massota
Nîmes	1977	villa Comte, 571 chemin de la Tuilerie	Armand Pellier
Nîmes	1985	villa Serres, 571 chemin de la Tuilerie	Armand Pellier
Nîmes	1986	immeuble de logements sociaux Nemausus	Jean Nouvel, Jean-Marc Ibos
Rodilhan	1965	lycée agricole ; centre de formation agricole, avenue de Cazeaux	Joseph Massota
Saint-Ambroix	1978	Crédit agricole, 36 bd du Portalet	Armand Pellier
Saint-Christol-les-Alès	1926	cave coopérative vinicole	Louis Pierredon
Saint-Dionisy	1950	école prototype à une classe, 1 rue du Mas	Claude Charles Mazet

Souvignargues	1939	cave coopérative vinicole	Henri Floutier
Vauvert	1952	cave coopérative de Gallician	Henri Floutier
Vauvert	1958	foyer municipal de Gallician	Armand Pellier
Vigan (Le)	1953	collège mixte, cité scolaire André-Chamson, 1 avenue Jean-Jaurès	Ernest-Ferdinand Chabanne, Maurice Pierredon
Villeneuve-lès-Avignon	1975	résidence Les terrasses sous les pins	Jean-Louis Pagès

Hérault

Agde	1969	station balnéaire du Cap d’Agde	Jean Le Couteur
Agde	1971	Port-Ambonne, Centre héliο-marin Oltra	François Lopez, François Coste
Alignan-du-Vent	1954	groupe scolaire Les Mûriers, avenue Maréchal-Foch	Claude Charles Mazet
Balaruc-les-Bains	1967	VVF Les Rives de Thau, rue du Stade	André Gomis, Borja Huidobro
Castelnau-le-Lez	1983	villa Urbani, 155 rue des Mésanges	Guy Grégori
Frontignan	1975	piscine Tournesol, chemin de la Calade	Schoeller Bernard ; Constantinidis Thémis
Grande-Motte (La)	1967	station balnéaire de La Grande-Motte	Jean Balladur
Montpellier	1926	kiosque Bosc	Elie Marcel Bernard
Montpellier	1930	cit� universitaire des Arceaux	Elie Marcel Bernard
Montpellier	1931	institut de chimie, 8 rue de l’�cole Normale	Elie Marcel Bernard
Montpellier	1935	colonne d’�quilibrage de l’aqueduc Saint-Cl�ment	Elie Marcel Bernard
Montpellier	1962	�sidence Le Saint- Jaumes, 53 rue du Faubourg-Saint-Jaumes	Andr� Wogenscky
Montpellier	1963	restaurant universitaire du Triolet, 1061 rue du Professeur-Joseph-Anglada	Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons
Montpellier	1965	facult� des Lettres et Sciences Humaines, route de Mende	Ren� Egger, Jean de Richemond, Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons
Montpellier	1966	restaurant universitaire Vert-Bois, rue de la Chenaie	Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons
Montpellier	1968	�glise du Saint-Esprit, 78 rue Sainte-Genevi�ve	Marcel Pigeire
Montpellier	1975	mairie de Montpellier, place Francis-Ponge	Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons
Montpellier	1976	�cole d’architecture, 179 rue de l’Esperou	Edouard Gallix, Michel Rueg, Luc Doumenc, Jean Leccia, Jean-Pierre Rey, Fr�d�ric Szczot
Montpellier	1978	tour Le Triangle, all�e Jules-Milhaud	Robert Crouzet, Jean-Louis Michel, Pierre Tourre, Ren� Stapels
Montpellier	1980	direction de la formation professionnelle des t�l�communications (Orange), 245 rue de la Gal�ra	Fran�ois Lopez, Fran�ois Coste
Montpellier	1982	immeuble de bureaux, 12 avenue d’Assas	Fran�ois Font�s
Montpellier	1984	Antigone, place du Nombre d’Or, place du Mill�naire	Ricardo Bofill
Saint-Mathieu-de-Tr�viers	1972	couvent des dominicaines des Tourelles, 751 route de C�c�l�s	Thomas Gleb, Genevi�ve Colboc-Lions, Gil Thellier
S�te	1966	cri�e aux poissons, quai Maximin-Licciardi	Jean Le Couteur
S�te	1970	mus�e Paul-Val�ry, 148 rue Fran�ois-Desnoyer	Guy Guillaume
S�te	1983	villa solaire P�coud, 388 rue Ren�-Cassin	G�rard Chave
Sussargues	1975	villa Brun-G�rente, 9 rue des Fontaines	Guy Gr�gori

Ouvrage publié par la Direction
régionale des affaires culturelles
(DRAC) Occitanie
Conservation régionale des
Monuments historiques (CRMH)
Hôtel de Grave
5 rue de la Salle l'Évêque - CS 49020
34967 Montpellier Cedex 2
Tél. 04 67 02 32 00
Hôtel Saint-Jean
32 rue de la Dalbade - BP 811
31080 Toulouse cedex 6

Directeur de la publication
Michel Roussel, directeur régional
des affaires culturelles

Rédacteur en chef
Laurent Barrenechea, conservateur
régional des Monuments historiques

Coordination scientifique
Hélène Palouzié, conservatrice
régionale des Monuments historiques
adjointe, site de Montpellier

Coordination éditoriale
Fabienne Tuset, secrétaire
de documentation

Graphisme
Charlotte Devanz

Fabrication
Printteam, Nîmes

Achevé d'imprimer
Juillet 2020

Dépôt légal
Juillet 2020

ISBN n° 978-2-11-152841-3

Bibliographie

Gavignaud-Fontaine (Geneviève), Vayssettes (Jean-Louis), Sauget (Jean-Michel), Lochard (Thierry), Wienin (Michel), *Caves coopératives en Languedoc-Roussillon*, éditions Lieux-Dits, 2010.

Chaljub (Bénédicte), *Georges Candilis, Alexis Josic, Shadrach Woods*, éditions du patrimoine, Carnets d'architectes, 2010.

Amouroux (Dominique), *André Wogenscky*, éditions du patrimoine, Carnets d'architectes, 2012.

Delorme (Franck), *Guillaume Gillet*, éditions du patrimoine, Carnets d'architectes, 2013.

Duport (Laurent), L'extension de Bagnols-sur-Cèze. Les cinquante ans des Escanau, in *Conservation - restauration de l'architecture du mouvement moderne*, sous la dir. de Catherine Compain-Gajac, Presses universitaires de Perpignan, 2012, p. 133-141.

L'agence Jaulmes & Deshons : 30 ans d'architecture à Montpellier, Cahiers de La Fenêtre #2, 2015.

Sous la dir. Delhumeau (Gwenaël) et Lemonier (Aurélien), *Badani & Roux Durlut architectes*, éditions HYX, 2016.

Pinchon (Jean-François), Le Cap-d'Agde à l'image des villages languedociens, *Le Patrimoine, histoire, culture et création d'Occitanie*, n° 52, 2018, p. 78-89

Ragot (Gilles), *Jean Balladur. Une pensée mise en formes*, éditions du patrimoine, Carnets d'architectes, 2018.

Crédits photographiques

Toutes les photographies sont de Jean-François Peiré, sauf :
Archives départementales de l'Hérault : 16
Claude O'Sughrue : 15
Bob Ter Schiphorst, Ville de La Grande-Motte : 58
Henri Comte, Office de Tourisme Cap d'Agde Méditerranée : 61
David Lefevre : 30, 31
Josette Clier : 29, 46, 47, 51, 55b, 57, 88, 89
Michèle François : 6, 8, 18, 19, 20, 21, 28, 33, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 50, 54, 55h, 59, 60, 68, 69, 72, 82, 83h, 90, 91
Anne-Marie Llanta : 83 b
Florence Marciano : 10, 38, 39, 76, 77
Jean-Louis Vayssettes : 92, 93

Remerciements

Dominique Amouroux, Véréne Charbonnier, Yvon Comte, Delphine Christophe, Laurent Duport, Isabelle Hirschy, Thierry Lochard, Jean-Michel Sauget, Michel Wienin.

Les architectes qui nous ont ouvert leurs archives et confiés leur mémoire de ces constructions, en particulier Gérard Chave, François Coste, François Fontès, Roland Gaignaire, Guy Grégori †, Christian Lardeau †, Roger Marcorelles, David Mazet, Paul d'Outreligne, Jean-Louis Pagès, Marcel Pigeire, Pierre Tourre, Jean-Jacques Villaret †.
Les services des archives départementales et municipales, ainsi que les services urbanisme des communes et les propriétaires qui nous ont reçus.

monuments objets

Édités par la direction régionale des affaires culturelles Occitanie (conservation régionale des Monuments historiques), les ouvrages de la collection « Duo » proposent au public de découvrir des chantiers de restauration du patrimoine monumental et mobilier, des édifices labellisés « Architecture contemporaine remarquable » ou encore des immeubles et objets d'art protégés au titre des monuments historiques, dans l'ensemble de la région.

Le label « Architecture contemporaine remarquable » dans le Gard et dans l'Hérault

Cet ouvrage présente les créations architecturales du Gard et de l'Hérault ayant obtenu le label « Architecture contemporaine remarquable ».

Après avoir mis l'accent sur les spécificités régionales que sont les caves coopératives viticoles et les stations balnéaires de la fin des années 1960, la recherche de la DRAC Occitanie s'est poursuivie de 2015 à 2018 par une étude raisonnée de la production architecturale des années 1950-1985. De nombreux bâtiments publics ainsi que des constructions privées ont été redécouverts et appréciés pour leur valeur historique ou artistique.

Cette étude a également révélé des architectes jusqu'alors méconnus ou oubliés. Les labellisations reconnaissent la qualité des œuvres de Guillaume Gillet, Pierre Vago, André Wogenscky, André Gomis, Jean Le Couteur, Jean Ballardur, François Lopez ou Ricardo Bofill, etc. Elles mettent également en lumière des créateurs locaux de différentes générations, peu connus du grand public comme Armand Pellier, Joseph Massota, Marcel Pigeire, Guy Guillaume ou Guy Grégori, à côté d'architectes bien établis comme Philippe Jaulmes, Jean-Claude Deshons ou encore François Fontès.